



Pages 9 à 11

Petite enfance

Les Ram ont dix ans !

► Page 3

Collège

Une journée pour l'école de la réussite pour tous

► Page 7

Assises

Quand vieillir n'est pas une fatalité

► Page 8

Écoquartier Daudet

Les premiers travaux débutent

► Page 6

Être à l'écoute des besoins de chacun

L'AGENDA

Festival des Arts du récit
Du 9 au 21 mai ♦

Réunion publique
Projet éducatif territorial

Mardi 10 mai
Pour les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires H. Barbusse, R. Rolland, Condorcet et Joliot-Curie
De 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire H. Barbusse ♦

Réunion publique
Projet éducatif territorial

Mardi 17 mai
Pour les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires Voltaire, J. Labourbe, P. Eluard, P. Bert et Vaillant-Couturier
De 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire Voltaire ♦

Réunion publique
Projet éducatif territorial

Jeu 19 mai
Pour les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires A. Croizat, P. Langevin, Saint-Just et G. Péri
De 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire A. Croizat ♦

Portraits

Exposition de peinture
Collection Vincent Bazin
Du 20 mai au 3 juillet
Espace Vallès ♦

Rencontre de quartier

Secteurs Brun, Péri, Les Taillées
Samedi 21 mai
À partir de 9 h 30 ♦

Fête des "Couleurs du monde"

Samedi 21 mai
De 10 h à 19 h - Parc Pré Ruffier ♦

Conseil municipal

Mardi 24 mai
À 18 h - Maison communale ♦

Journée nationale de la Résistance

Vendredi 27 mai
À 18 h - Place du Conseil national de la Résistance ♦

Foire verte du Murier

Samedi 29 mai
De 9 h à 19 h - Colline du Murier ♦



SMH Mensuel : Alors que la ville fête les dix ans des Ram (Relais assistantes maternelles), quelles sont les grandes orientations de la politique petite enfance dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités locales ?

David Queiros : Les communes sont en première ligne lorsqu'il s'agit d'apporter une réponse concrète aux attentes des parents et aux difficultés qu'ils rencontrent dès que se pose le besoin de la garde de leurs enfants. Il y a là une mission d'intérêt général pour la collectivité, et une question de société. En effet, de la qualité de la réponse apportée à ce besoin dépend aussi la garantie effective de l'émancipation des femmes. Notre société évolue, nos modes de vie changent, de nouvelles attentes émergent. Ainsi, la nécessité pour les ménages de répondre à leurs besoins, la monoparentalité sans oublier le libre choix des femmes font qu'elles ont des demandes spécifiques. Concilier vie familiale et vie professionnelle représente alors souvent pour elles de vraies difficultés. Grâce à l'implication des élu(e)s, au fil des années, notre ville dispose de structures dont l'expérience constitue un gage de qualité et de sérieux. Il est important de prendre en considération les attentes des parents afin que chacun puisse sereinement se rendre à son travail, l'esprit libre. C'est pourquoi, l'engagement politique dans ce secteur est fort. Le personnel, toujours plus qualifié, assure auprès des familles un accueil professionnel des enfants de qualité, offrant des moyens d'éveil, d'apprentissage, de socialisation. La petite enfance ne doit pas être un sujet de

rentabilité mais au contraire, il faut tout mettre en œuvre pour que le jeune enfant puisse s'épanouir correctement. Malgré un contexte budgétaire en effet très difficile, il est capital de continuer à assurer un service public de qualité et abordable pour les familles.

SMH Mensuel : Pour poursuivre, comment considérez-vous la jeunesse ?

David Queiros : Saint-Martin-d'Hères est une ville jeune puisque 40 % de la population a moins de 30 ans. C'est une chance pour la ville et pour le futur. C'est pourquoi, il nous appartient, à nous élu(e)s, de les accompagner, de les soutenir, d'être à leur écoute, de prendre en compte leurs préoccupations, de répondre à leurs aspirations. C'est ce que nous efforçons de faire au quotidien. Aussi, la politique jeunesse se construit avec les jeunes eux-mêmes et leur participation est un défi que nous devons relever et un véritable enjeu de politique publique. De même, il est nécessaire que les pouvoirs publics accroissent les moyens humains, financiers et matériels en direction des publics jeunes. L'apprentissage de la citoyenneté est un objectif essentiel et majeur pour notre ville, pour le vivre ensemble. Il s'agit de bâtir, avec notre jeunesse d'aujourd'hui, la ville de demain ; une ville qui permette de mieux se connaître, de déconstruire les préjugés et de favoriser le vivre ensemble dans une ville pour tous. Faisons confiance à notre jeunesse et à sa volonté de transformer positivement la société et donnons-lui les moyens de s'engager ♦

■ RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Dix ans à soutenir les professionnels et les parents

Les Ram sont des lieux d'échanges, d'accompagnements, d'informations et d'animations pour les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants, animés par des coordinatrices petite enfance de la ville.



En avril, les festivités des 10 ans des Ram ont débuté par un spectacle.

Afin d'aider les parents et les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s à appréhender avec plus de sérénité les questionnements liés à l'organisation d'un mode de garde individuel, les Ram ont été créés. Ces structures municipales proposent gratuitement un

ensemble de services afin d'accompagner au mieux les professionnels et les parents. Ce n'est ni un mode ni une structure de garde d'enfants, mais plutôt une interface entre parents et assistant(e)s maternel(le)s permettant aux uns et aux autres de s'informer et de se rencontrer.

Il existe trois relais dans la commune, les Ram sud, centre et nord, deux ont été fondés en janvier 2006, tandis que le Ram centre a ouvert ses portes en 2012. Ils accueillent environ 500 familles par an et 368 enfants sur les temps collectifs. La commune compte 309 assistant(e)s

maternel(le)s agréé(e)s et les trois quart fréquentent régulièrement le Ram. Ces structures leur proposent des informations sur le statut, la relation employeur/salarié, des temps d'échanges avec les familles et des temps collectifs pour les enfants autour de projets pédagogiques en lien avec d'autres services de la commune (Mon Ciné, l'accueil de loisirs du Murier, la médiathèque...). Les Ram sont des lieux neutres, d'écoute, qui œuvrent autour de la prévention afin d'éviter les éventuels conflits, informent sur les droits et devoirs de chaque partie, permettent de rompre l'isolement des professionnels et de mettre en valeur leur métier. Ils guident les parents dans leur recherche d'assistant(e) maternel(le) et dans leurs démarches administratives en tant qu'employeurs. C'est aussi un lieu pour les enfants, ils favorisent la socialisation et l'épanouissement des tout-petits. Les agents du Ram travaillent quotidiennement en ce sens, en organisant des animations, des ateliers, des projets autour de grandes thématiques concernant l'éveil et l'accueil des jeunes enfants ♦ GC

Trois

RAM

Ram nord,
7 rue Paul Gueymard,
tél. 04 76 44 14 35
Ram centre
et Ram sud,
33 rue George Sand
Tél. 04 76 44 14 86
04 76 44 14 86 ♦

Charte

D'accueil

La charte d'accueil de l'enfant et de sa famille a été créée en 2007 par les assistant(e)s maternel(le)s pour les parents. Ce document de référence, réactualisé régulièrement, est remis aux familles dans le but de servir de bases d'échanges et d'accord entre les parents et les professionnels sur l'accueil de l'enfant ♦

■ POINT DE VUE DE L'ÉLU

Kristof Domenech,
adjoint à l'enfance et petite enfance

« La question de la petite enfance et du mode de garde soulève des enjeux majeurs en termes de sociabilisation, d'éveil et d'épanouissement individuel. Ils sont aussi intrinsèquement liés à la condition des femmes, à la possibilité pour elles de concilier vie professionnelle et familiale avec sérénité. C'est en ayant cette vision globale que la ville propose des modes de garde diversifiés et complémentaires, adaptés aux besoins des familles : crèches collectives et familiales, assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, le choix est vaste. Il n'y a pas d'opposition entre ces différents dispositifs, chaque famille doit pouvoir trouver celui qui lui convient le mieux, qui répond à ses attentes. Depuis dix ans, les trois Relais d'assistant(e)s maternel(le)s, Ram, viennent renforcer ce qui existe dans la commune. Ils permettent d'instaurer des temps collectifs en direction des enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s, ce qui est essentiel à leur développement harmonieux. Les Ram apportent également aux assistant(e)s maternel(le)s une aide et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, notamment à travers des moments de rencontres et d'échanges sur leurs expériences. Ces trois dispositifs répartis sur le territoire ont ainsi permis de rompre leur isolement et de mettre en avant leur métier. Les coordinatrices de ces relais œuvrent chaque jour pour épauler les professionnel(le)s autour des questions éducatives, pour impulser des projets pendant les temps collectifs. Les Ram sont aussi des lieux ressources, neutres, d'écoute et de conseils pour rassurer les parents qui appréhendent parfois l'étape de la première séparation avec leur enfant. La Caf, avec qui nous travaillons en partenariat étroit, soutient ces structures et participe en grande partie à leur financement. Fort de cet appui, la ville envisage d'ouvrir un quatrième Ram afin de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des familles, des professionnels et des enfants. » ♦ Propos recueillis par GC

■ LES RAM EN FÊTE !



Aujourd'hui, ils fêtent leur dix ans d'existence ! Dix ans de conseils, d'animations, de projets, d'aide, de soutien auprès des familles et des assistant(e)s maternel(le)s. Spectacles et animations, sont au programme jusqu'en juin ainsi qu'une conférence animée par Sophie Jacob, du Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet. Elle nous en dit un peu plus autour de la thématique : « Laissez les jouer ! De l'importance du jeu dans la vie des enfants d'aujourd'hui ». « Aujourd'hui, les enfants sont surstimulés dès le plus jeune âge et ce, au détriment des temps de jeu où l'enfant se retrouve seul avec lui-même, dans une sorte de bulle propice à son développement. J'ai envie de dire, notamment aux professionnels se sentant obligés de proposer sans arrêt des activités aux tout-petits, laissez-les jouer tranquillement, près de vous. Ces temps là sont essentiels pour l'enfant. La société de consommation propose sans arrêt, de plus en plus tôt, des nouveaux jeux qui sont souvent inadaptés à l'âge ciblé. Un enfant entre 0 et 3 ans va beaucoup plus apprendre avec des casseroles, des boîtes, des pinces à linge ! L'adulte ne doit pas intervenir en permanence pour lui expliquer comment fonctionne un jeu, il doit le laisser s'amuser seul, s'approprier lui-même les objets. Aujourd'hui, on oublie les étapes naturelles du développement du cerveau de l'enfant, nous sommes dans une opposition entre le faire et l'être qui n'est pas valorisé. Parfois il faut savoir les laisser tranquilles ! » ♦ GC

La conférence se tiendra lundi 30 mai à 19 h, à la maison de quartier Fernand Texier.

10 ans

Des RAM

Temps d'animations autour des comptines, "La farandole des comptines", samedis 4 et 11 juin de 9 h 30 à 11 h, à la maison de quartier Fernand Texier et à l'espace Romain Rolland. Une exposition présentant l'histoire du métier d'assistant(e)s maternel(le)s et les projets phares de ces dix dernières années sera visible les samedis matins de juin à l'espace Eugénie Cotton ♦

1 Avec le printemps vient le moment des plantations ! Ainsi, à l'initiative de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité), les habitants des secteurs Renaudie et Essartié se sont retrouvés pour échanger plants, graines et autres bulbes, commander des plantes et prendre conseil auprès du service municipal des espaces verts ♦

2 Les urbanistes des 49 communes de la Métro se sont réunis à Saint-Martin-d'Hères lors d'un séminaire portant sur le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Ce dernier doit permettre de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones ♦

3 Fruit d'un projet autour de l'art et du recyclage, l'exposition réalisée par les enfants de l'accueil de loisirs du Murier sur les thèmes de la nature et du célèbre peintre Pablo Picasso, était à découvrir en avril dans le hall de la Maison communale ♦

4 Situé à proximité du groupe scolaire Voltaire, le square Paul Moulin, résistant et déporté, membre d'une famille médaillée de la Résistance, a été inauguré par le maire et les familles Moulin et Rolez ♦

5 Pendant les vacances de printemps, l'École municipale des sports (EMS) a proposé aux enfants et aux jeunes une palette d'activités sportives et de loisirs, en salle et en plein air, pour découvrir et s'initier à de nouvelles disciplines ! ♦

6 7 La nature avait plus que jamais donné rendez-vous aux enfants de l'accueil de loisirs du Murier pour les vacances scolaires. En plus de profiter de l'écrin de verdure que constitue la colline, ils ont découvert les plaisirs de la balade à dos d'âne et de la vie à la ferme ♦

8 À La Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi), un débat sur la place des femmes au travail a clôturé un mois d'initiatives proposées dans le cadre de la Journée internationale des femmes ♦

9 Le maire, David Queiros, et le collectif des associations arméniennes ont commémoré le 101^e anniversaire du génocide arménien sur la place du 24 Avril 1915 ♦





10 Autre commémoration célébrée par le maire – en présence notamment d'Yvette Vincent, présidente du comité local de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP), et d'Ezio Goy, président du comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères –, la libération des camps de concentration nazis ♦



11 12 "Péri" a fêté le printemps en beauté le temps d'un carnaval festif, coloré et aquatique. À l'issue du défilé emmené par Les Ineffables, petits et grands ont brûlé Monsieur Neptune. Un feu de joie pour dire au revoir à l'hiver et accueillir le printemps ! Un bel exemple de partenariat entre les différents acteurs du quartier ♦

13 Autre bel exemple de partenariat réussi, le Carnaval des Terrasses qui a donné à Renaudie un air de fête populaire multicolore et entraînante autour d'un dragon réalisé par les habitants ♦

14 Le festival Trois petits pas au cinéma proposé aux 2-6 ans par Mon Ciné s'est achevé autour de la projection, en avant-première, de *La chouette, entre veille et sommeil* et d'un atelier *Toc, toc, Monsieur pouce*, histoires de jeux de doigts, animé par le Centre des Arts du récit en Isère ♦



15 16 L'association de hip-hop Citadanse a ouvert son Printemps de la danse par une soirée débat consacrée à l'art, son apport pour la jeunesse, sa place dans la société... Autre rendez-vous proposé : un atelier pour s'initier en famille à la danse hip-hop ♦



■ ÉCOQUARTIER DAUDET

Un projet d'intérêt général

Menée du 30 novembre 2015 au 4 janvier 2016, l'enquête publique portant sur le projet d'écoquartier Daudet a reçu un avis favorable. Les travaux d'infrastructures débutent et l'élaboration des projets d'îlots se poursuivent.

Un avis favorable a été rendu par le commissaire-enquêteur à l'issue de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sur le projet d'écoquartier Daudet.

Levée des réserves

Deux réserves ont été émises qui ne remettent pas en cause la poursuite du projet et que le Conseil municipal a levées : la première relative à la limite de la capacité d'accueil des établissements recevant du public dans la zone d'effets létaux de la canalisation d'hydrocarbures ; la seconde ayant trait à la refonte du réseau unitaire Joliot-Curie (eaux usées et pluviales) en réseau séparatif dont la ville doit étudier la possible programmation avec la Métro, compétente en matière d'assainissement.

Recommandations

Douze recommandations, qui ne conditionnent pas l'intérêt public et général du projet, figurent également sur le rapport du commissaire-enquêteur. Celles relevant de la densité du projet (diminution du nombre de logements et limitation des hauteurs des bâtiments à maximum R+5) ne sont pas suivies pour plusieurs raisons débattues, en amont, avec les habitants et au sein du Conseil municipal : le nombre de logements a déjà été revu à la baisse

suite à la concertation avec la population, une réduction supplémentaire pourrait pénaliser la démarche de logement abordable et fragiliserait le bilan financier de l'opération. Concernant la répartition des hauteurs, la ville maintient qu'elle est adaptée au contexte de la commune et de l'existant présent sur le secteur. De plus, la hauteur de bâtiment la plus élevée est éloignée de l'existant et une adaptation avait déjà été opérée dans le cadre de la concertation. S'agissant des dix autres recom-

mandations, certaines relèvent de la responsabilité de l'État (modification des servitudes d'utilité publique...), d'autres sont à étudier avec la Métro et/ou l'aménageur (raccordement au réseau d'assainissement des immeubles du Pontet vers le réseau de l'écoquartier), d'autres encore vont être intégrées au projet (gestion des eaux pluviales, ajout de la présence d'un réseau de transport électrique...) ou mises à l'étude (interdiction de la circulation des poids lourds...).

Premiers travaux

Les travaux d'infrastructures (réseaux, voiries, ouvrages de stockage des eaux pluviales...) et le prolongement de la rue Alphonse Daudet vers la rue Henri Wallon démarrent dès le mois de mai et se déroulent en "chantier propre". L'élaboration des projets d'îlots A4 et B sont en cours et seront présentés aux riverains directs. Les dépôts de permis de construire sont prévus pour l'été 2016 tandis que les travaux devraient débuter au début de l'année 2017 ♦



■ AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable sur l'enquête publique conjointe préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) avec mise en compatibilité du Pos et parcellaire qui s'est déroulée du 30 novembre 2015 au 4 janvier 2016.

S'agissant de l'enquête publique préalable à la DUP, deux réserves ont été émises qui ont été levées par délibération lors du Conseil municipal du 29 mars. Des réponses ont également été apportées aux différentes recommandations du commissaire-enquêteur.

Les enquêtes publiques parcellaire et de mise en conformité du Plan d'occupation des sols n'ont fait l'objet d'aucune réserve et ont, elles aussi, été approuvées par le Conseil municipal ♦



■ ENSEIGNEMENT

Et si l'éducation était nationale ?

La réussite pour tous à l'école est une problématique qui mobilise les équipes pédagogiques du collège Henri Wallon depuis 2010. Elle était aussi au cœur d'une journée rythmée par des échanges où élèves, enseignants et chercheurs ont partagé leurs expériences et leurs espoirs.

Selon un rapport de l'OCDE⁽¹⁾, « notre pays ne donne pas les mêmes chances de réussite à tous ses élèves. Les inégalités sociales se transforment et s'aggravent en inégalités scolaires ».

Le collège Henri Wallon, classé en zone d'éducation prioritaire, n'y échappe pas. Pour lutter contre ce fléau, son principal, Abdelaziz Guesmi, multiplie les initiatives pour faire émerger « l'école libératrice (...) celle qui fait naître les projets d'émancipation ».

Des enseignants ont ainsi entamé une démarche de recherche contre les discriminations dans l'établissement. Après avoir échangé sur leurs pratiques et épluché 283 bulletins de notes, une évidence s'est imposée : l'école est discriminante. Delphine Turpin, professeure, raconte lors de la soirée débat du 24 mars : « Ça se joue dans l'invisible des pratiques et peut conduire à faire détester l'école et la société qui l'a produite. » De commentaire désobligeant en remarque empreinte de préjugés, il ressort de leur étude que « l'enseignant n'est plus professionnel ; il génère une tension, incompatible avec l'idée de l'Éducation nationale. » Alors, ils s'essayent à de nouvelles pratiques et partagent leurs expériences. « On essaime ce qui marche. Il faudrait continuer à décroïsser au sein de notre établissement et en dehors pour former tous les enseignants. »

Marie Aleth-Grard, vice-présidente d'ATD Quart Monde et membre du Conseil économique, social et envi-



ronnemental, a présenté son rapport : Une école de la réussite pour tous. Elle y défend l'idée que « les pensées et savoirs des personnes qui vivent dans la grande pauvreté manquent à notre société ». Et aussi que : « Être un élève vivant dans la pauvreté signifie des conditions difficiles pour faire ses devoirs, ce qu'il vit chez lui et à l'école l'empêcherait même d'apprendre. » Alors comment agir afin que l'origine sociale ne se traduise pas par une

perte de chance pour certains élèves et par une dégradation du niveau de tous les élèves, y compris les meilleurs ? « On sait comment avancer. On a fait cinquante-neuf préconisations⁽²⁾, dont une fondamentale sur le travail d'équipe. Si l'enseignant reste seul dans sa classe, ça ne peut pas marcher ! » Il faudrait également réhabiliter les parents dans le rôle de premiers éducateurs, s'adapter aux rythmes des enfants, renforcer la formation initiale et

continue car « toutes les pédagogies ne se valent pas », avoir une gouvernance bienveillante, exigeante et responsable... Des idées parmi tant d'autres pour que l'Éducation soit vraiment nationale et qu'elle offre les mêmes chances d'accès à la réussite, quelle que soit l'origine sociale ou l'établissement fréquenté ♦ SY

Impliquer

Les parents

Dans le collège martinérois, la direction a pris différentes initiatives pour que les familles aient leur place au sein du collège. Ainsi, il y a une salle réservée aux parents et les bulletins de note ne sont pas envoyés mais donnés en mains propres aux parents ♦

⁽¹⁾ Organisation de coopération et de développement économique.

⁽²⁾ Rapport complet consultable et téléchargeable sur www.lecese.fr

Samedi 4 juin Jeu de piste géant dans la ville

Les élèves de la 5^e création littéraire du collège Henri Wallon travaillent depuis le début de l'année scolaire sur les personnages qui ont donné leur nom aux rues de la ville : Benoît Frachon, Martin Luther King, Anne Frank... Outre la parution d'un livre prévue pour juin, les collégiens préparent des énigmes.

Samedi 4 juin, ils vous donnent rendez-vous à partir de 13 h 30 pour recevoir une feuille de route et parcourir la ville à vélo, par équipe. À chaque étape, les collégiens liront aux participants un texte littéraire qu'ils ont écrit "à la manière" du personnage concerné. Le jeu de piste est entièrement gratuit et ouvert à tous.

- **À gagner ?** Un bon goûter, une boisson fraîche et les félicitations des collégiens !
- **À noter :** possibilité de prêt de vélos (y compris pour les enfants) sur place, grâce au soutien de la Métro.
- **Plus d'infos ?** Contacter Rabia Bernard : rabia.bernard@laposte.net

■ MOBILISÉS CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Au collège Henri Wallon, le 24 mars était une journée de mobilisation face aux discriminations dans l'éducation. Ainsi, Marie-Christine Laghrou et Houriya Zitouni, adjointes au maire, respectivement en charge de l'action sociale et de la politique de la ville, sont venues témoigner et échanger avec les élèves de 3^e. Au programme : des saynètes de théâtre-forum avec la compagnie les Fées Rosses et un film suivi d'un débat autour de cette thématique. Cela a permis aux jeunes et aux professionnels de s'exprimer sur la question des discriminations et de la réussite de tous les élèves ♦



Réussite

Pour Tous

Le Conseil économique, social et environnemental est la 3^e assemblée de notre République. 233 conseillers y siègent, dont une trentaine qui travaillent dans le champ de l'éducation, et notamment sur la loi de refondation de l'école ♦

■ ASSISES GÉRONTOLOGIQUES

Vieillir ? Et alors !

“Réaménager sa vie à tout âge : un regard positif sur le vieillissement”. Tel était le thème retenu pour la 17^e édition des Assises gérontologiques programmées à L’heure bleue. Retraités, élus et professionnels ont partagé points de vue et témoignages. Ce fut une belle bouffée de vie et d’émotion, de sérénité et de sagesse aussi.



Motion Adoptée

Le Conseil local des retraités (CLR) a présenté une motion dans laquelle il réaffirme que les plus de 60 ans ne sont pas une charge pour la société et demande que des mesures soient prises en matière :

- de financement de la loi d'adaptation de la société au vieillissement,
- de pouvoir d'achat
- de maintien du modèle français du régime de répartition basé sur la solidarité
- d'amélioration de la politique permettant à chacun de se soigner à domicile,
- d'amélioration de la politique de prévention permettant la prise en charge des soins dentaires, auditifs et visuels,
- de places en établissements pour les personnes en perte d'autonomie qui doivent être possibles à proximité de leur domicile et mieux pris en charge par l'État
- de logements adaptés publics, de développement des moyens de transports et d'adaptation de ces derniers aux besoins des usagers qui doivent être pris en charge par l'État et les collectivités

« **O**n n'a plus rien à prouver, c'est la liberté » ; « Ce qui n'est pas fait aujourd'hui sera fait demain » ; « Être plus à l'écoute et disponible qu'avant » ; « prendre soin de soi » sont parmi les paroles collectées en amont des assises par le secteur gérontologique du CCAS, organisateur de l'événement, et lues le jour “J”. Elles reflètent l'état d'esprit de la ren-

contre : porter un regard positif sur le vieillissement. Certes, l'avancée en âge s'accompagne de maux. Le corps rechigne un peu plus à faire ce qu'on lui demande, les pathologies liées à l'avancée en âge font leur apparition avec leur cortège plus ou moins lourd de désagréments, le moral n'est peut-être pas toujours au plus haut, le manque de moyens financiers peut venir ternir le quotidien...

Et pourtant. À écouter les retraités présents dans la salle et les témoignages vidéo, vieillir n'est pas une fatalité. Les membres du Conseil local des retraités (CLR) l'ont bien défini dans l'une de leurs contributions : ... « On peut si on le veut, vieillir heureux et “réenchanter” sa vie à tout âge. On a trop de temps ? Non, on a enfin le temps de “prendre le temps”, de prendre soin de soi... ». Et, oui, cela induit de s'astreindre à une bonne hygiène de vie, de pratiquer des activités physiques, d'entretenir sa vie intellectuelle, sa mémoire, de maintenir une vie sociale. Autant d'aspects abordés avec intelligence et justesse par Isabelle Brichet-Billet, psychologue clinicienne du CCAS, dans sa présentation axée sur “Qu'est-ce que réaménager sa vie ?”. « Le vieillissement n'est pas une maladie », a-t-elle posé en préambule. Pour elle, « tout dépend de ce que l'on cultive dans sa tête pour ressentir l'âge », comme l'a si bien dit une dame de 80 ans, membre du CLR : « Je me sens vieillir, mais je ne me sens pas vieille. » La psychologue a poursuivi son propos en soulignant, entre autres, que « bien vieillir, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années ». Et aussi qu'il s'agit de « composer sa vie avec la réalité » et que « lorsqu'il y a une fin, il y a aussi le début d'autre chose ». Au final, avec la retraite « les personnes vont re-traiter leur vie », s'en construire une nouvelle.

Présent avec de nombreux élus municipaux, dont Marie-Christine Laghrou, adjointe à l'action sociale, le maire, David Queiros a déclaré qu'à l'instar de la jeunesse, « les retraités sont une chance pour la commune et la société en général au regard de leur expérience, du lien social qu'ils tissent dans la cité, du rôle qu'ils jouent au sein des associations ». Il a également évoqué la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui doit répondre aux nombreuses attentes des personnes âgées, mais dont les moyens de sa mise en œuvre manquent. Il a aussi réaffirmé la volonté de la municipalité « de tenir bon malgré les baisses de financements et de ne pas lâcher la politique que nous portons en matière de solidarité et d'action sociale ».

Rappelant la part de personnes âgées à Saint-Martin-d'Hères (6 300 personnes de 60 ans et plus, dont 2 460 de plus de 75 ans) ainsi que les dispositifs et actions mis en œuvre dans la ville par le secteur gérontologique du CCAS, Marie-Christine Laghrou, a souligné l'importance que revêt pour les élus « les avis et les retours d'expériences, pour être juste dans les actions menées et aux côtés des retraités dans leurs revendications ». Et de conclure : « La question du vieillissement est un défi majeur pour notre société et nous savons que nous pouvons compter sur vous pour le relever » ♦ NP

■ LA PASSERELLE DE SAINT MARTIN

Accompagner la vie des aînés

La Passerelle de Saint Martin est une nouvelle association qui œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de la maison de retraite médicalisée le Bon Pasteur. Elle souhaite aussi faire découvrir ce lieu chargé d'histoire.

C'est en 1840 que la congrégation des sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur s'installe dans cet ancien château pour fonder un établissement à vocation charitable. En 2005, le bâtiment a été rénové et restauré pour devenir une maison de retraite. Aujourd'hui, cet EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) privé associatif d'inspiration chrétienne accueille une soixantaine de résidents laïcs et religieux. La Passerelle de Saint Martin a pour vocation de créer du lien entre les résidents, les familles, la direction et le personnel. Quarante adhérents œuvrent auprès des personnes âgées et proposent des



moments conviviaux, des échanges, des projets autour d'après-midi thématiques, des ateliers, des “goû-

ters ensemble”... Une conférence a été également organisée sur les soins palliatifs afin de sensibiliser

les familles à l'accompagnement de fin de vie. Actuellement, une exposition-vente des tableaux peints par les résidents, lors d'ateliers encadrés par une artiste plasticienne Murielle Ouarab, est visible jusqu'au 30 juin à la Maison du Bon Pasteur. Autant de projets déjà impulsés par cette jeune association, qui souhaite également faire découvrir ce lieu, l'ouvrir sur le quartier, ou encore organiser des rencontres intergénérationnelles ♦ GC

Informations complémentaires :
lapasserelle@maisondubonpasteur.fr
Tél. 06 95 95 19 01, 14 rue Paul Langevin



► Séance photo collective réalisée dans le cadre du projet Réactiv', impulsé par le Pôle jeunesse et la Mission locale.

■ PÔLE JEUNESSE

Un lieu plein de ressources

L'accès à l'information est un droit pour tous les jeunes, c'est aussi l'une des missions du Pôle jeunesse. Informer mais aussi soutenir pas à pas ceux qui le souhaitent dans la réalisation de leur projet individuel ou collectif. Chaque jeune peut emprunter cette passerelle afin de grandir et de s'inscrire dans la société.

Véritable lieu ressources, avec une documentation variée à disposition du public, le Pôle jeunesse est tenu d'informer tous les jeunes âgés de 11 à 25 ans, dans tous les domaines et par tous les moyens afin de les rendre autonomes. Orientation scolaire, stage, emploi, logement, santé, citoyenneté, vacances, loisirs... le champ de renseignement et d'intervention est très large. Et c'est tout l'intérêt du Point information jeunesse (PIJ), qu'abrite le Pôle jeunesse.

Ce dernier a surtout l'ambition d'être un lieu de projets. Parce que toute initiative mérite d'être soutenue, dès lors qu'elle permet de s'inscrire dans la société et qu'elle favorise l'épanouissement. C'est dans cet esprit que certains jeunes ont été invités à participer aux animations de la ville : en tenant un stand d'information au Forum Jobs d'été par exemple, en proposant des tatouages au henné lors de la fête du parc... Mais tous les jeunes Martinérois n'ont pas le réflexe de franchir le seuil du Pôle jeunesse. Pourtant de nombreux



► Forum Jobs été 2015.



► Atelier tatouage au henné (Parc en fête ! 2015).

dispositifs intéressants existent ; que ce soit pour les aider à partir de façon autonome en vacances, à vivre leur première expérience professionnelle, ou à faire émerger des actions citoyennes ou solidaires. Il arrive que les animateurs aillent jusque dans les établissements scolaires et les MJC pour communiquer sur leurs projets. L'idée étant de mettre en place des actions éducatives pour que chacun se forme et participe activement à la vie sociale.

Une politique ambitieuse qui nécessite une mise en réseau des partenariats sur le plan de la jeunesse, tant en interne (avec les autres services municipaux) qu'en externe. C'est pourquoi le Pôle jeunesse travaille régulièrement avec la Mission locale. Comme sur le projet Réactiv', un programme proposé à une dizaine de jeunes en décrochage scolaire pour les aider à régler des problèmes de sommeil pour certains, à s'ouvrir davantage vers le monde

extérieur pour d'autres, à leur redonner confiance pour tous. D'importants moyens ont été déployés ; ateliers de développement personnel, séances collectives de sport, reportage en entreprise, sophrologie...

Finalement, il ne tient qu'aux jeunes d'utiliser ce lieu plein de ressources pour se former, s'épanouir et participer à la vie en société ♦ SY

Lieu

Ressource

Situés au 30 avenue Benoît Frachon, le Pôle jeunesse et le Point information jeunesse (PIJ) s'adressent aux jeunes de 11 à 25 ans.

Pôle jeunesse

• Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé au public le mardi matin).

• Tél. 04 76 60 90 64

• Facebook :

Pôle Jeunesse SMH

• Mail : pole.jeunesse@saintmartindheres.fr

Point information jeunesse

• Ouvert du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h (accueil libre) ou toute la semaine sur rendez-vous.

• Tél. 04 76 60 90 70 ♦

PASSER LE BAFA ? C'EST POSSIBLE !

« *Le Murier me manque un peu ! J'y allais quand j'étais petite, ce sera sympa de voir l'envers du décor !* », lâche dans un sourire Zineb, lycéenne de 17 ans. Plus sérieusement, elle confie se former au Bafa* pour « *pouvoir travailler l'été avec des jeunes et aussi financer mes études de design après le bac* ». En soustrayant l'aide directe apportée par le Pôle jeunesse, il reste à la jeune fille 250 € à régler à l'organisme formateur. Une somme dont elle a prévu de s'acquitter grâce au chantier jeune effectué à la halte-garderie Gabriel Péri pendant les vacances de février.

Ainsi, tout au long de l'année le service municipal accompagne et soutient financièrement une quinzaine



► "Briefing" avec les jeunes bénévoles avant le Forum Jobs d'été.

de jeunes en participant à hauteur de 30 % au coût de la formation à l'ani-

mation et en créant les conditions pour que les stages pratiques soient

effectués dans la commune, en partenariat avec l'accueil de loisirs du Murier et les MJC.

Et l'accompagnement du Pôle jeunesse ne s'arrête pas là. Les jeunes se voient systématiquement proposer de passer le brevet de secouriste de niveau 1 (PSC1) : un plus indéniable quand on travaille avec du public ! Et parce que toute expérience est bonne à prendre, six jeunes actuellement en formation se sont chargés d'accueillir et d'informer leur pairs lors du Forum Jobs d'été du 30 avril ! ♦ NP

* Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.



À PRENDRE OU À DONNER !

Créer un espace d'échange, de gratuité et de troc au cœur du Pôle jeunesse afin que chacun puisse prendre et/ou donner des objets. Une belle idée qui connaît de plus en plus de succès. « *Laisser des objets dans cette zone de gratuité est un geste de solidarité, l'initiative du Pôle jeunesse est vraiment très intéressante* », explique Zora, maman de trois grands enfants qui dépose régulièrement différents objets. « *J'ai donné de l'électroménager, des rideaux, des draps, des chaus-sures... et l'idée que tout cela soit utile pour des jeunes m'enchant* ». Au-delà d'un espace pour donner ou prendre des objets et leur offrir une seconde vie, cette zone est aussi un lieu de rencontres et de discussions. Elle a été créée pour répondre à un triste constat : aujourd'hui de nombreux jeunes, étudiants ou actifs, ont du mal à s'équiper et parallèlement beaucoup d'objets ne sont plus utilisés, comme le constate Zora : « *Au lieu de les laisser dormir dans un placard, il vaut mieux en faire profiter !* » Cet espace d'échange prend vie chaque jour grâce à la générosité des habitants, il y a de plus en plus de passage, le bouche à oreille commence à fonctionner. Une initiative innovante qui s'est diffusée dans d'autres communes, comme à Grenoble. La zone de gratuité du Pôle jeunesse de la ville où comment la solidarité s'exporte ! ♦ GC



JENN
(COORDINATRICE JEUNESSE,
SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE
SOLIDARITÉ ET DE CITOYENNETÉ)

ÉVEILLER À LA CITOYENNETÉ

En partenariat avec le Pôle jeunesse et la MJC Pont-du-Sonnant, des jeunes du collège Édouard Vaillant ont participé à la formation des délégués de classe. Un apprentissage de la citoyenneté au travers des rencontres avec des élus, des échanges et des jeux de rôle. Organisée sur deux journées, la formation des délégués a permis à trente et un collégiens de la 6^e à la 3^e de découvrir le rôle d'un élu, le fonctionnement d'un Conseil municipal et des structures culturelles de la ville (médiathèque, L'heure bleue,

MJC...) pouvant intéresser les adolescents. Les jeunes ont ainsi rencontré en Maison communale, le maire, David Queiros, les responsables de la médiathèque, de L'heure bleue et de Mon Ciné. Ce fut aussi l'occasion pour les élèves de faire le lien entre leur fonction de délégué et celle des élus. Autour de jeux de rôle simulant des conseils de discipline et de classe, les collégiens ont pu appréhender de façon plus globale les problématiques relevant de la fonction de Principal, de Conseiller principal d'éducation ou



encore de parent d'élèves. Une expérience constructive et enrichissante pour ces jeunes autour de la vie locale

et de la citoyenneté qui se conclura par une visite à l'ONU d'ici le mois de juin ♦ GC

Atelier

Au Murier

Vendredi 20 mai à 18 h, le Pôle jeunesse propose à celles et ceux qui le souhaitent de se retrouver au Murier autour d'un atelier de création de baumes naturels. Gratuit, ouvert aux 11-25 ans. Inscriptions au Pôle jeunesse ♦



MOMO

AVEC LUI, PLACE "AUX ANNÉES COLLÈGE"
ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS
DES 11-14 ANS

PLACE AUX INITIATIVES LOCALES !

Depuis toujours, le Pôle jeunesse accompagne les projets de départs autonomes des Martinérois. Aujourd'hui, il s'agit de faire de même avec les projets locaux dans tous les domaines pourvu qu'ils soient axés sur la ci-

toyenneté et la solidarité et destinés à voir le jour sur le territoire communal ou dans l'agglomération. Objectif ? Favoriser l'engagement citoyen des jeunes, leur donner les moyens de participer au dynamisme de la ville,

favoriser le vivre ensemble, la rencontre et la réflexion. Organiser un concert, un événement au profit d'une association solidaire, une fête des voisins, un tournoi sportif... : toutes les idées de projets peuvent être

soumises au Pôle qui les étudiera et pourra accompagner le(s) porteur(s) dans leur réalisation et aussi apporter une aide logistique et/ou financière. Ce nouveau dispositif s'adresse à l'ensemble du public accueilli au Pôle jeunesse, à savoir les 11-25 ans ♦ NP

■ COUP DE POUCE POUR PARTIR



Séjours en France ou à l'étranger, sous le signe de la détente ou de la culture, en solo ou à plusieurs... Quelle que soit la formule choisie, chaque année des jeunes Martinérois décident de partir en vacances en toute autonomie. Certains d'entre eux poussent

la porte du Pôle jeunesse pour que l'argent ne soit plus un frein. En effet, deux aides municipales existent : Vacances pour les 15-16 ans (jusqu'à 450 €) et Initiatives jeunes pour les 16-25 ans (jusqu'à 300 €).

Paloma Mouyade, jeune étudiante de 24 ans actuellement au Pérou dans le cadre d'un échange universitaire, a bénéficié d'un de ces coups de pouce pour partir. Passionnée de photographie, elle veut profiter de ce séjour « découvrir le vrai Cuba, sa culture et son histoire fascinante. Ce voyage est un rêve d'enfant ». Sac sur le dos, elle visitera quatorze villes et dormira chez l'habitant quand elle le pourra.

Tous les jeunes n'ont pas de projet aussi précis, juste l'envie de partir. Ils peuvent alors se faire aider des animateurs du Pôle jeunesse afin d'organiser au mieux leurs démarches. C'est l'assurance de passer par des réseaux fiables et de ne rien oublier dans l'organisation du séjour. Pour les retardataires, il est encore temps de rêver aux vacances ♦ SY

Se former aux gestes de 1^{er} secours

Le Pôle jeunesse propose des formations Prévention secours civique de niveau 1 (PSC 1) aux 15 à 25 ans.

Dispensées par l'ADPC* 38 et la Croix-Rouge française, ces formations sont gratuites et se déroulent tout au long de l'année.

- Inscriptions et renseignements auprès du Pôle jeunesse ♦

* Association départementale de protection civile.



JEUNESSE

■ UNE PASSERELLE SUR LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Chaque année, le Pôle jeunesse accueille son traditionnel Forum Jobs d'été. En partenariat avec la Mission locale, le club Teli et AAmi (pour les départs à l'étranger encadrés), il propose plus de 1 000 petits boulots. C'est l'occasion pour les intéressés de sélectionner les offres ou de figurer leur CV et leur lettre de motivation sur place.

Les Martinérois de 16 à 20 ans, encore scolarisés, peuvent quant à eux prétendre à un chantier jeune : une semaine de travail dans un des services de la ville, pendant les vacances scolaires, rémunérée au Smic. Cette première expérience dans le monde du travail les inscrit dans une démarche d'autonomie et de responsa-

bilisation. En 2015, ils sont plus d'une centaine à s'être immergés dans la vie active par ce biais.

Autre alternative : les chantiers jeunes bénévoles. Expériences uniques, ils permettent de venir en aide à des populations, de participer à la sauvegarde d'un patrimoine, en France ou à l'étranger... En revanche, il n'y a ni salaire, ni rémunération. Au contraire, une modeste participation financière est demandée pour couvrir la pension complète.

Dans tous les cas, il s'agit pour ces jeunes de faire leurs premiers pas dans le monde du travail et plus particulièrement dans leur ville, au service des usagers ♦ SY



■ POINT DE VUE DE L'ÉLU



Jérôme Rubes, adjoint à la jeunesse

« La jeunesse est une force et une richesse. Dans une société qui la malmène, la loi travail et son cortège de mesures "anti-jeunes" en est un exemple d'actualité, les institutions, les collectivités et les acteurs qui interviennent auprès de ce public se doivent d'agir pour accompagner, favoriser l'expression et l'émancipation de la jeunesse. C'est dans ce sens, qu'à Saint-Martin-d'Hères, nous avons souhaité mettre l'accent sur trois axes, portés par le Pôle jeunesse : solidarité, citoyenneté et éducation aux médias.

Dans un contexte économique et social qui ne les épargne pas, les jeunes n'ont plus de repères. Quelle société voulons-nous pour eux ? En tout cas, pour ma part, pas une société capitaliste.

Ainsi, favoriser et accompagner les initiatives porteuses de solidarité constitue un moyen de créer du lien et de susciter les échanges entre les jeunes eux-mêmes, mais aussi avec les personnes âgées qui portent l'Histoire en eux. Concernant la citoyenneté, il est essentiel que les jeunes puissent comprendre dans quelle société ils vivent, quels sont les droits et les devoirs de chacun, mais pas seulement. Les notions d'engagement et d'organisation doivent prendre tout leur sens quand on parle de citoyenneté.

Aussi, nous travaillons actuellement sur un dispositif d'aide sous plusieurs formes pour inciter leur implication dans la vie de la commune, en les accompagnant dans l'élaboration de projets locaux et en travaillant avec tous les acteurs jeunesse du territoire, dont les MJC qui sont des lieux d'éducation populaire et de proximité où les jeunes ont des espaces d'expression. Enfin, la question de l'éducation aux médias me paraît incontournable. Les jeunes vivent désormais dans un environnement numérique, sont assaillis par l'information qui peut être bonne ou mauvaise, vraie ou fausse, qu'il faut dénouer, vérifier... Le Pôle jeunesse peut participer à ce qu'ils se forgent un esprit critique indispensable dans la société dans laquelle nous vivons où la lutte des classes est permanente. Au final, les trois axes sur lesquels travaille le Pôle jeunesse en direction des 11-25 ans sont intimement liés. Ils sont déployés en transversalité avec les services de la ville et en coordination avec les acteurs jeunesse du territoire » ♦ Propos recueillis par NP



ALDO
"MONSIEUR PI)", ACCOMPAGNE ET ORIENTE SUR TOUTES LES QUESTIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE



SONIA
C'EST ELLE QUE LES JEUNES RENCONTRENT EN ARRIVANT AU PÔLE ! ELLE EST AUSSI LA RÉFÉRENTE DES "CHANTIERS JEUNES"

Cérémonie Citoyenneté

Organisée en direction des jeunes majeurs, la cérémonie de la citoyenneté est un temps de rencontre et d'échanges avec le maire, des élus et les professionnels du Pôle jeunesse. Au cours de la soirée, les Martinérois se voient remettre leur carte d'électeur et un livret de la citoyenneté. La prochaine cérémonie aura lieu jeudi 19 mai à 18 h au Pôle jeunesse. A cette occasion sera diffusé *Trajectoires croisées*, un court métrage sur les préjugés réalisé par des jeunes de la MJC Les Roseaux ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS

Impôts locaux : la ville n'augmente pas ses taux

Vote des taux d'imposition et mise en service des jardins familiaux sur le site du couvent des Minimes étaient, entre autres, à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 29 mars dernier.



■ PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2016

Dans un contexte budgétaire marqué par l'austérité pour les collectivités locales, Saint-Martin-d'Hères parvient cette année encore à ne pas peser davantage sur le budget des ménages. En effet, les taux d'imposition directe n'augmentent pas pour l'année 2016, comme le prévoyait le budget prévisionnel voté au début de l'année ; ils sont inchangés depuis 2005. Ainsi, pour l'année 2016, ils seront respectivement de 20,08 % pour la taxe d'habitation, 40,04 % pour la taxe foncière sur le bâti et 92,80 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Toutefois, il est à souligner que le maintien de ces taux à un même niveau pour la douzième année consécutive ne signifie pas que le montant des impôts dont doivent s'acquitter les ménages

reste stable, ce dernier étant assujéti à l'évolution des bases et du taux de revalorisation nominale forfaitaire fixés par l'État dans le cadre de la loi de finances (augmentation de 1 % en 2016) et aux taux appliqués par le Conseil départemental et le Conseil régional. Cette année, les recettes fiscales attendues pour la ville représentent 45,67 % de la totalité des recettes du budget de fonctionnement (55,6 millions d'euros).

Délibération adoptée par 26 voix pour (25 majorité municipale, 1 conseiller municipal indépendant), 7 abstentions (Couleurs SMH) et 4 contre (Alternative du centre et du citoyen et Les Républicains).

■ 13 NOUVEAUX JARDINS FAMILIAUX VOIENT LE JOUR

Les jardins familiaux font partie des traditions bien ancrées dans la commune qui en compte au total 227 répartis en différents endroits du territoire, dont treize nouvelles parcelles situées sur le site du couvent des Minimes. Aménagés en huit lots de 70 m² et cinq de 35 m², ces nouveaux jardins misent résolument sur le collectif et l'esprit d'entraide. Par la réalisation d'un unique abri de jardin à partager de 19 m² équipé de deux récupérateurs d'eau et donnant accès à deux puits, eux aussi collectifs, ainsi que par des superficies modestes et l'absence de clôture entre les parcelles. Il est à noter que ce projet contribuant à « une dynamique sociale et environnementale » et permettant « une bonne gestion du foncier de la

ville » a été élaboré en concertation avec les riverains. Ces espaces à jardiner, conviviaux et favorisant la biodiversité répondent en outre à une importante demande avec 170 personnes inscrites sur liste d'attente.

En plus des treize parcelles, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) travaille à l'élaboration d'un verger et d'un rucher collectifs et réfléchit avec l'école Paul Vaillant-Couturier à la mise en place d'une parcelle pédagogique. Elle est également en lien avec le laboratoire Cresson s'agissant de la biodiversité sur le site et avec des élèves de l'école d'architecture de Grenoble pour la réalisation de l'abri de jardin. Les tarifs annuels des parcelles, soumis au vote des élus ainsi que le règlement intérieur et la



Vue de l'emplacement des futurs jardins.

convention d'occupation, ont été fixés à 54 € pour les jardins de 70 m² et 27 € pour ceux de 35 m².

Délibération adoptée par 33 voix pour (25 majorité municipale, 1 conseiller municipal indépen-

dant, 7 Couleurs SMH) et 4 abstentions (Alternative du centre et du citoyen et Les Républicains).

■ COUVENT DES MINIMES ET FORT DU MURIER : MODIFICATION DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

En lien avec la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme et sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France, des modifications des périmètres de protection du couvent des Minimes et du fort du Murier sont prévues. Pour le couvent, le périmètre comprenant les parcelles situées le long des rues D^r Lamaze, Pierre et Marie Curie, celle du collège Édouard Vaillant, les terrains de sport le long de l'avenue Benoît Frachon et les espaces verts à l'est de la rue Louise Michel est maintenu. En revanche, les « zones d'urbanisation moderne sans lien visuel ou formel avec le monument et dont le développement est sans impact sur la



perception du couvent » sont supprimées. Concernant le fort du Murier, la partie martinéroise du périmètre étant « sans lien visuel ou formel avec le bâtiment », la totalité du périmètre de protection est supprimée. Ces modifications feront l'objet d'une enquête publique conjointe avec celle du Plan local d'urbanisme.

Délibération adoptée par 34 pour (26 majorité municipale, 1 conseiller municipal indépendant, 7 Couleurs SMH) et 2 abstentions (Alternative du centre et du citoyen).

Prochaine Séance

Le prochain Conseil municipal se tiendra mardi 24 mai à 18 h en Maison communale ♦

Délibérations En ligne

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur saintmartindheres.fr ♦

■ GALOCHÈRE, DAUDET, JOLIOT-CURIE, ELSA TRIOLET

Les habitants au rendez-vous

Les habitants se sont retrouvés nombreux, samedi 2 avril, lors de la 6^e rencontre de quartier. Les problématiques autour du stationnement, de la circulation, de la préservation des espaces verts et de la gestion des eaux pluviales ont été abordées.

Le premier rendez-vous a eu lieu à la Galochère, « un des plus vieux quartiers de Saint-Martin-d'Hères », a précisé un Martinérois, « un village dans la ville que nous souhaitons préserver ». Lors de cette halte, il a été signalé par des habitants des problèmes de stationnement et de circulation à proximité de la route des Maquis. L'état des routes et les inondations, fréquentes dans ce secteur, ont aussi été évoqués. Christophe Bresson, élu à l'eau, l'énergie et l'environnement, a fait part de la mise en place d'un schéma directeur des assainissements sur tout le territoire de la métropole afin de traiter avec pertinence la gestion des eaux pluviales. La population de ce quartier déplore également des incivilités aux abords de la déchetterie, notamment la nuit. Le déplacement de l'équipement sur la zone des Glairons, prévu prochainement, a amené les riverains à questionner les élus sur le devenir du site actuel, « pour le moment rien n'est acté sur ce sujet » a précisé le maire, David Queiros. Il a également rassuré les habitants sur



le fait « qu'aucun projet n'était envisagé à la place du parc Paul Monval ». À l'approche du futur écoquartier Daudet, le problème de la circulation

des poids lourds, rue Joliot-Curie, a été soulevé. « Les camions vont souvent trop vite, et comme il n'existe pas d'aire de stationnement, ils se posent un peu n'importe où », a constaté un usager. Des habitants s'interrogent également sur la gestion de la circulation et du stationnement pendant la durée du chantier du futur écoquartier. Le maire a expliqué qu'au moment du démarrage des travaux un schéma de circulation sera mis

en place avec un point d'accès côté Colette Besson pour les véhicules du chantier. Au dernier point de rencontre, à l'espace Elsa Triolet, des mamans ont fait part de leurs inquiétudes concernant la présence de chiens dangereux dans le parc pour enfants et le manque de places de parking.

Les habitants ont pu prolonger les discussions avec l'équipe municipale autour d'un pot convivial ♦ GC



■ PROCHAINE RENCONTRE

Samedi 21 mai
Secteurs Brun, Péri et Les Taillées

- 1 9 h 30 : place du 24 Avril 1915 (rue Coquelines)
- 2 10 h 15 : square Pasteur
- 3 11 h : angle des rues des Taillées et Robert Desnos
- 4 11 h 45 : maison de quartier Gabriel Péri



Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Philippe Serre

Daudet : un échec incompréhensible !

Le projet de logements Daudet a été lancé en 2013 par la majorité municipale avec la promesse de faire un “éco quartier” avec une démarche de concertation “exemplaire”. Quel est le bilan en 2016 ? Un groupe important d’habitants s’est investi dans cette concertation avec énergie et compétence afin d’améliorer le projet Daudet. Les élus de notre groupe, avant, pendant et après la campagne municipale de 2014 ont choisi de soutenir la démarche de ce collectif parce que nous sommes convaincus qu’on ne construit pas la ville contre ses habitants mais bien avec eux. La majorité a décidé de rejeter

les évolutions proposées par les habitants, de nombreux élus et le commissaire enquêteur qui vient de rendre son rapport avec 12 recommandations d’intérêt général. Sur ces 12 recommandations, combien seront suivies ? 10 ? 8 ? Non à peine 3 !!! Et les plus mineures ! En

revanche les questions liés au nombre de logements, aux hauteurs ou à la concertation sont balayés avec suffisance et légèreté. Voilà comment la majorité municipale veut mettre fin par autoritarisme au débat. Balayées les réunions et l’investissement honnête et constructif des habitants, balayée l’exemplarité de cet “éco quartier”, balayées les propositions de service public, les propositions de maillage en transport en commun... C’est un échec terrible qui discrédite l’action d’une municipalité minoritaire qui – il faut le rappeler – n’a été soutenue que par 40 % des électeurs lors des élections municipales ce qui devrait l’inviter à l’humilité et à l’écoute. Comment expliquer que cette municipalité ne veuille pas mettre 1 seul euro pour la qualité d’un projet de cet ordre quand elle est assise sur une “cagnotte” de près de 25 millions d’euros et qu’elle accepte de subventionner le promoteur privé Absys – cité dans le scandale d’évasion fiscale “Panama Papers” – à au moins à 15 millions d’euros pour le projet démentiel Neyrpic ? Ce choix politique est incompréhensible et préjudiciable aux habitants comme à notre ville ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

Métropole Apaisée et majorité déchirée

Si le slogan de la Métropole grenobloise qui compte 49 communes dont Saint-Martin-d’Hères est Métropole Apaisée, la réalité est tout autre.

Avec plus de 600 millions d’euros de budget et désormais en charge des plus importantes compétences régissant notre quotidien, la Métropole est devenue une institution incontournable à tous les niveaux. L’eau, la voirie, l’urbanisme, le transport en commun, la politique de la ville, le développement et aménagement économique et peut être demain la culture, comptent parmi ces compétences et de ce fait déchainent les

passions que ce soit dans l’opposition dont je fais parti, ou bien au sein d’une majorité hétéroclite qui n’a jamais su trouver son équilibre.

Comment cela aurait-il pu en être autrement d’ailleurs lorsqu’au sein même d’un conseil municipal on se retrouve opposant, et dans la majorité à la Métropole ?

Alors que l’on nous promettait une démocratie participative dans laquelle le citoyen aurait

toute sa place, des décisions ont été prises sans aucune concertation mais également au mépris du bon sens.

Comme vous avez pu le constater nous sommes désormais une agglomération apaisée qui roule à 30 km/h alors que 70 % des personnes étaient contre cette mesure qui nécessaire dans certains endroits, n’est ni plus ni moins qu’une aberration dans d’autres et notamment dans les communes rurales.

Le nouveau projet qui dans les mois et les années avenir risque de faire couler beaucoup d’encre est celui de “cœurs de ville/cœurs de Métropole” qui vise à la piétonisation du centre ville et au bannissement de la voiture.

C’est encore une décision qui ne porte sur aucune étude et dont nous ne connaissons ni l’impact sur nos déplacements, le stationnement, mais également la fréquentation du centre ville. C’est un projet qui néanmoins coutera des dizaines de millions auquel nous contribuerons sans y avoir été invités.

Mais au final ne nous inquiétons pas puisqu’on nous dit que nous sommes apaisés ! ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Xavier Denizot

Métropole : Quel espoir pour les Zones Urbaines Sensibles ?

La métropole urbaine grenobloise compte 7 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Alors que les gauches de la Métropole et la Ville de Grenoble stérilisent la vie économique et sociale, quels espoirs y a-t-il pour ces territoires ? Ces territoires ont été relégués au second plan. Les différentes rénovations n’ont été que de la poudre aux yeux : GPV, ANRU, Politique de la Ville.

Des millions d’euros pour finalement des constats d’échecs cuisants : clientélisme, fuite de la classe moyenne, ghettoïsation, montée du communautarisme, trafic de drogues et d’armes, refus des règles républicaines. Où sont passés les

hommes et femmes politiques qui ont laissé faire ? Est-il normal par exemple qu’à Saint-Martin-d’Hères, il ait fallu attendre 2016 pour avoir la devise de la République Française sur les écoles de nos quartiers. Dans ces quartiers, il y a des gens formidables et des personnes

simples qui n’ont que des attentes simples : vivre dans la dignité et la sécurité. Où sont les caméras que mon groupe politique réclame depuis des années au Maire ? Combien de coups de feu et de poubelles brûlées faut-il pour avoir droit à la sécurité ? En proximité des ZUS de la Métropole, les logements à la vente perdent de la valeur à chaque fait criminel. Les petits propriétaires qui ont mis les économies d’une vie dans un appartement ont des difficultés énormes à vendre à cause de l’insécurité dans la Métropole. C’est d’ailleurs une des raisons qui fait fuir les familles de la Métropole. Les personnes ne croient plus aux promesses des Maires et de la Métropole. Quand on voit que le président de la Métropole, Christophe Ferrari voulait avec David Queiros permettre la construction de 4 nouveaux immeubles de logements sociaux sur la Plaine Voltaire entre l’école et la mosquée, on ne peut pas qu’être inquiet sur le devenir des ZUS de la Métropole et sur la volonté politique de faire de ces quartiers des territoires intégrés à la Métropole ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Accompagner le bien vieillir à Saint-Martin-d'Hères !

Convaincus de l'importance de porter attention à la vie quotidienne de tous les habitants, et en particulier aux plus âgés, bien vivre dans notre ville, c'est pouvoir aussi y bien vieillir. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population est devenu un enjeu de société majeur.

Etre senior, c'est profiter de la vie : gérer son temps sans contrainte, se cultiver, s'adonner à ses passe-temps, s'enrichir de relations conviviales et s'investir dans la vie de la cité. Bien vieillir, c'est avoir la liberté de décider selon son propre parcours, ses souhaits, son état de santé.

C'est ce qui a été le fil conducteur des 17^e Assises gérontologiques qui se sont déroulées le 6 avril dernier à L'heure bleue dont le thème était "Réaménager sa vie à tout âge : un regard positif sur le vieillissement". Il a été d'une grande richesse avec des témoignages sur des parcours de vie et une forte participation dans les débats.

La connaissance des services destinés aux aînés est essentielle pour favoriser bien-être et vivre chez soi. Avec ses différents dispositifs, la ville n'oublie pas ses aînés. Elle les aide à garder une place entière dans la vie de la cité, elle favorise aussi leur maintien à domicile. De nombreuses animations culturelles, musicales, sportives, de détente ou conviviales leur sont proposées tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'enrichissement mutuel des différentes générations, gage d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Le mot solidarité représente l'un des principes fondamentaux à Saint-Martin-d'Hères, et trouve des applications nombreuses, notamment en prenant en compte la nécessaire rencontre entre les générations en développant toutes les occasions d'échanges entre jeunes et moins jeunes.

Être à l'écoute de tous, c'est la volonté de la Ville.

Ainsi, nous continuerons à impulser des temps d'échanges, de bâtir des liens, avec la volonté, clairement affirmée, de construire ensemble ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Jean Cupani

MJC

Le 3 mai 1936, suite au deuxième tour des élections législatives, LE FRONT POPULAIRE, coalition des forces de gauche, très attendu par les Français, arrive au pouvoir. Ce gouvernement restaure la paix sociale, crée les congés payés, la semaine de 40 heures et relance l'Éducation populaire. Le 3 mai 2016, nous fêterons les 80 ans du FRONT POPULAIRE.

Issues du mouvement de l'Éducation Populaire, les MJC à Saint-Martin-d'Hères occupent une place prépondérante. La ville leur reconnaît un rôle central dans le portage des valeurs fondatrices de l'éducation populaire, des projets de lien social

et des initiatives citoyennes. Un travail conjoint de réflexion est mené pour améliorer de façon continue le partenariat entre la ville et les MJC. Ce travail s'est concrétisé en janvier 2016 par une première phase d'état des lieux, réalisée dans le cadre d'une démarche participative, en associant les professionnels des MJC et de la ville.

Il s'agit d'une analyse technique des organisations et des actions mises en œuvre qui devra déboucher d'ici l'été par la proposition de différents scénarios. Les élus municipaux se sont engagés à définir rapidement le modèle d'organisation qu'ils souhaitent privilégier, dans le cadre de cette redéfinition du partenariat, afin de permettre aux élus associatifs de penser d'ores et déjà l'organisation de demain.

La ville souhaite qu'une association unique soit porteuse, à l'échelle de la commune, d'un projet fédérateur d'éducation populaire. La volonté de la ville est de mobiliser l'ensemble des leviers et des ressources afin de donner un nouveau souffle à l'éducation populaire. Il s'agit d'une volonté politique que chacun d'entre nous doit porter et mettre en pratique pour lui donner du sens.

Les élus SOCIALISTES suivent particulièrement ce dossier, ils restent à votre disposition.

Ce mois de mai doit être porteur d'espoir pour les Martinérois et l'ensemble du peuple français.

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Une agglomération apaisée !

Au 1^{er} janvier 2016, plusieurs communes de l'agglomération sont devenues des "villes et villages à 30". Comprenez que la vitesse maximale autorisée est limitée à 30 km/h sur l'ensemble des rues, à l'exception de quelques axes majeurs où il est possible de rouler à 50 km/h.

Ce changement de cadre est une façon de permettre à chacun de prendre sa juste place, réduire la pollution, augmenter la sécurité et la fluidité du trafic. Car il ne s'agit pas de ralentir pour ralentir. L'objectif est bien d'aller vers un apaisement de la ville, à l'image des nombreux réaménagements d'espaces

publics souhaités majoritairement par les habitants.

Dans les villes et villages de l'agglomération, vélomoteurs, vélos, usagers des transports en commun et piétons de tout âge ont aussi besoin de circuler et d'emprunter les rues en toute sécurité. Les villes telles que nous les connaissons sont le résultat d'aménagements qui donnent la priorité aux véhicules à moteur qui cumulent de très nombreux désagréments

(nuisances sonores, pollution de l'air, dangerosité accrue en cas d'accident) et imposent leur domination sur les autres usagers.

En ville, sachons ralentir ! Ce constat n'est pas nouveau. Dans notre agglomération, une première réponse a consisté à créer des enclaves où la vitesse maximale est limitée à 30 km/h afin de réduire la différence de vitesse entre les usagers et apporter plus de sérénité. Néanmoins, bien que faisant la démonstration qu'une vitesse de 50 km/h n'est pas adaptée aux rues d'une ville, ces zones 30, que les riverains plébiscitent, créent une situation confuse et perturbante pour les conducteurs.

Saint-Martin-d'Hères est la 2^e ville du département. Elle se doit d'être fer de lance de ce combat. Nous devons maintenant nous positionner clairement et définir un schéma de déplacements porteur de l'apaisement souhaité par nos concitoyens devançant une fois de plus la majorité des élu-e-s. Sachons les écouter ! ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ COLLÈGE ÉDOUARD VAILLANT

Rencontre avec The Shin Sekaï

À la veille des vacances de printemps, le collège Édouard Vaillant a été le théâtre d'une belle rencontre et d'émotions fortes pour la cinquantaine d'élèves de la 6^e à la 5^e présents ! À l'initiative du secteur jeunes de la MJC Pont-du-Sonnant et des membres de l'association La rue est vers l'art (G7N), l'établissement a ouvert ses portes à The Shin Sekaï, rien que ça !



d'interrogations auxquelles Dajou et Abou Tall ont répondu en toute simplicité, avec patience et bienveillance, pédagogie et humour. Ce moment, que les collégiens n'ont pas manqué d'immortaliser avec leurs smartphones, restera assurément longtemps gravé dans leur mémoire. Il a été rendu possible par la convergence des différents acteurs impliqués. La MJC Pont-du-Sonnant, l'association La rue est vers l'art et le collège. « Nous avons déjà travaillé avec la MJC lors de la formation des délégués de classe et cela s'est très bien passé.

Aussi, je trouve intéressant pour les enfants de continuer à collaborer », a confié Anne-Cécile Maron, principale de l'établissement. « Je suis favorable à l'ouverture à la culture en général. De la même manière que nous pouvons inviter des conteurs ou des écrivains, rien ne s'oppose à ce que nous ouvrons nos portes à la culture urbaine et à ses artistes, au contraire. » À l'issue de la rencontre, tout le monde affichait une réelle satisfaction. Encore plus les ados qui ont pu repartir avec des autographes et des selfies pris au côté des deux chanteurs ♦ NP

Dans l'auditorium plein à craquer, les applaudissements et les cris ont fusé à l'entrée du duo membre du célèbre label Wati B dont est également issu Sexion d'assaut, un autre groupe bien connu des adolescents. Les effusions taries, The Shin Sekaï a entamé *Pour toi* et *Aime-moi demain*, deux morceaux extraits de leur dernier album *Indéfini*. Dans la salle, ils sont plus de cinquante élèves à vivre l'événement et à reprendre en chœur les refrains. Puis est venu le moment des questions-réponses qu'une vingtaine de

jeunes volontaires avait soigneusement préparé la veille, lors d'un atelier organisé pendant la pause méridienne. Pêle-mêle, les adolescents ont voulu tout savoir, ou presque : « Que pensez-vous du rap actuel ? », « Vous considérez-vous comme des rappers ? », « Que pensez-vous de Jul ? », « Pourquoi avez-vous accepté de venir au collège ? », « Où trouvez-vous votre inspiration ? », « Que pensez-vous des attentats et de la violence en général ? », « Vos parents étaient-ils musiciens ? », « Quel moment de votre carrière vous a le plus touché ? »... Autant



■ FESTIVAL FOUL'BAZ'ART(S) : SUR LE FIL !



► Foul'Baz'Art(s), édition 2015.

Vendredi 10 et samedi 11 juin
Place Pierre Mendès France

• Vendredi à partir de 19 h, soirée festive :

- concerts avec Säman (musique du monde) et Petit Bonhomme (homme-orchestre),
- théâtre : présentation de la nouvelle création en cours du Théâtre du Réel.

• Samedi à partir de 10 h :

- petit déjeuner à l'école Henri Barbusse avec les talents artistiques des élèves de l'école,
- à 12 h : repas partagé avec la troupe

de théâtre de la Scop Ti (ex-Fralib) invitée par la Société des lecteurs et des lectrices de l'Humanité,
- dès 14 h : Musée du temps libre du laboratoire Archéologie, cirque avec un goûter-spectacle, *La Vieille et son pianiste* de la Cie Boustrophédon, - à partir de 20 h : repas de Mosaïkafé, concert avec Cash Misère et projections impromptues.

• Vendredi et samedi matin : les contes de la compagnie Ithéré sont à découvrir sur les marchés Champberton et Paul Eluard. Participation libre sur les spectacles.

■ "ETÉ 36", LE FRONT POPULAIRE S'INSTALLE DANS LES ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE DU 24 MAI AU 4 JUIN

Exposition : 1936... un été pas comme les autres

• Du 24 mai au 4 juin dans les quatre espaces de la médiathèque. Des résidents du logement-foyer Pierre Séward ont confié leurs souvenirs autour de 1936...

Rencontres musicales

Y a d'la joie !

• Vendredi 27 mai à 15 h à l'espace Romain Rolland.

• Vendredi 3 juin à 15 h à l'espace Paul Langevin.

Animées par Lily Marteen, chanteuse-accordeoniste, et Nino

Maspropieto, chanteur-pianiste. Pour écouter et fredonner des airs des années 1930 restés dans nos mémoires collectives.

Café histoire : "1936 en Isère, le front populaire, les grèves"

• Mercredi 1^{er} juin à 17 h à l'espace Romain Rolland.

Avec : Gérard Lauthier et Claude Lussy de l'Institut d'histoire sociale de la CGT de l'Isère, et Pierre Saccoman, auteur du livre *Genèse et structuration du Front populaire à Grenoble et dans l'Isère*.



■ Printemps

Danse

Citadanse clôture son Printemps de la danse en beauté, samedi 11 juin à 19 h à L'heure bleue, avec son gala de fin d'année. Billetterie sur place de 17 h 30 à 19 h. Tél. 06 64 82 27 08 ♦

■ FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

Les contes à portée de voix

Du 9 au 21 mai, le centre des Arts du récit en Isère fera vivre la tradition orale dans tout le département et à Saint-Martin-d'Hères. conteurs, musiciens, détourneurs de mots et autres amoureux de l'oralité invitent chacun d'entre nous à entendre la parole singulière.

Pour sa 29^e édition, le Festival des Arts du récit a une nouvelle fois invité des passeurs de mots pour qu'ils transmettent leurs histoires à travers leurs regards. Ils revisitent ainsi le répertoire traditionnel du conte à leur façon. Accompagnés d'une guitare électrique et d'un accordéon, Les conteurs électriques, alias Hélène Palardy et Nidal Qanari, offrent une variation survoltée avec un concert d'histoires en version rock, funky et opérette. Les mots serviront ici à « faire avouer aux histoires ce qu'elles ont d'inavouable ». L'ambiance est plus allumée du côté de Pépito Matéo. L'artiste met en scène un auteur rattrapé par ses personnages. Dans sa pièce 7... *Lost in La Mancha*, il « parvient avec brio et une facilité impressionnante à passer constamment d'un personnage à l'autre, jonglant avec les mots, les expressions de son visage, les intonations, les accessoires »*. De son côté, Hélène Palardy offrira un récital de contes, *Sans peur et sans*



chocottes, beaucoup plus sages pour les jeunes enfants. Il faudra attendre Jennifer Anderson et Chrystelle Blanc-Lanaute pour entendre un conte historique, celui de *La petite Arménie*. Une création qui déambu-

lera depuis la place du 24 Avril 1915. Elle parlera des premiers réfugiés arméniens du génocide qui se sont installés dans le quartier de la Croix-Rouge dans les années 1920. Les mots s'égrenneront au fil des

onze spectacles programmés dans les quatre espaces de la médiathèque, les maisons de quartier, mais aussi dans les salles de spectacle. Le festival se veut avant tout le théâtre d'expériences, qu'elles soient plus confidentielles ou déjà connues et reconnues comme *L'ombre d'une source*, un duo d'hommes de paroles. Titi Robin, musicien et poète depuis près de 35 ans, et Michael Lonsdale, comédien au théâtre et au cinéma, offrent une rencontre intense placée sous le signe de la poésie et de la musique. Deux dialogues qui finissent par ne faire qu'un. Si les artistes revêtent des styles différents, ils racontent tous l'humanité, défont et refont le monde. ils sont tous des passeurs de mots pour que l'univers des contes continue de vivre ♦ SY

*D'après une critique du quotidien Le Monde.

Programme complet disponible sur : saintmartindheres.fr

Club

Lecteurs
Rendez-vous est donné mercredi 18 mai de 18 h 15 à 20 h à la médiathèque - espace Gabriel Péri pour partager coups de cœur ou coups de griffes littéraires, cinématographiques, musicaux... ♦

Ciné

Débat
Vendredi 20 mai à la maison de quartier Romain Rolland, l'association SMH Histoire - Mémoires vives propose une soirée sur les femmes dans la Guerre d'Espagne avec la projection du film *Compañeras* à 20 h, suivie d'un débat avec les réalisateurs Jean Ortiz et Dominique Gautier, des témoignages et des intermèdes musicaux de l'Adace ♦

■ LIEU D'ÊTRE

Entrer dans la danse

Depuis plus de deux mois, la Compagnie Acte a investi l'espace public avec le projet coopératif *Lieu d'être*. Une fresque humaine dansée aux balcons, l'épopée d'un peuple éphémère où se mêlent artistes, habitants complices et figurants danseurs qui se clôturera, samedi 4 juin à 17 h, par un grand spectacle en plein air et en plein jour.

Ce projet coopératif exceptionnel implique les habitants des immeubles, du quartier Henri Wallon, de la ville, jusqu'à les intégrer dans le spectacle pour qu'ils en deviennent eux-mêmes acteurs-complices. Ainsi, depuis deux mois, danses en appartement et dans l'espace public ont mis en mouvement l'habitat, le collectif. Un projet qui s'adresse à tous, grands et moins grands, jeunes et moins

jeunes. Ici, ni souplesse, ni technique, ni expérience en danse, ni inspiration ne sont nécessaires. Juste le désir de vivre une aventure humaine avec une compagnie de danse contemporaine professionnelle. Vingt rencontres ont été organisées, chez des habitants, au collège Henri Wallon, à l'espace Elsa Triolet, au pied des immeubles... Ce n'est pas moins de 150 personnes qui ont assisté à ces représentations. Les

répétitions ont démarré fin avril, elles vont se dérouler au collège, au centre médical Rocheplane et dehors, sur le lieu même du spectacle. L'équipe artistique sera en résidence dans le quartier à partir du 17 mai, affecté dans trois appartements mis à disposition par l'Opac 38. L'événement, *Lieu d'être, Manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter*, aura lieu samedi 4 juin à 17 h. Durant trois actes plus un prologue, auquel participe la classe de 6^e option théâtre du collège Henri Wallon, danseurs professionnels et amateurs vont enchanter l'espace public. Fresque humaine aux balcons, tabléas immenses pour refaire le monde et prendre place ensemble, sans oublier des voltiges sur les murs afin de défier l'immobile, de donner à voir un ballet aérien sur les

façades des immeubles. Une déambulation au cœur du quartier Henri Wallon, pour un rendez-vous exceptionnel afin de recréer dans la ville une géographie sensible et solidaire à travers une expérience artistique unique et collective ♦ GC



Café

Lecture
La prochaine séance du café-lecture de la médiathèque - espace André Malraux se déroulera samedi 28 mai à partir de 9 h 30 et aura pour thème le développement durable ♦

■ AGENDA CULTUREL

→ L'HEURE BLEUE

> **L'ombre d'une source**
Récit avec Titi Robin et Michael Lonsdale dans le cadre du festival des Arts du récit
Jeudi 19 mai à 20 h
Tout public - De 7 € à 19 €, tarif réduit adhérents Arts du récit

> **L'Amicale laïque fête ses 80 ans**
Michèle Bernard avec les écoliers
Lundi 30 et mardi 31 mai à 19 h
Tout public - Tarif unique : 5 €

> Lieu d'être

Cie Acte
Samedi 4 juin à 17 h
Quartier Henri Wallon - Résidence Ronsard
Tout public - Accès libre et gratuit

> Présentation de la saison 2016-2017

Mercredi 8 juin à 18 h
Entrée libre et gratuite

L'HEURE BLEUE
HORS LES MURS

→ ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> **De retour chez Yannis Ritsos**
Théâtre par l'association Toré
Vendredi 27 et samedi 28 mai à 20 h
À partir de 16 ans
De 8 € à 10 €
Réservations : 06 43 88 86 68
assotore@hotmail.fr

> Le roi nu

Théâtre par La troupe à Yvon
Vendredi 3 et samedi 4 juin à 20 h
Tout public dès 10 ans - de 5 € à 10 €
Réservations :
latroupeayvon38@gmail.com

> Les rendez-vous de Satie

Carte blanche aux élèves de 3^e cycle du CRC - Centre Erik Satie
Mardi 7 juin à 19 h 30
Tout public - Gratuit
Réservations : 04 76 44 14 34

> 1 336 jours de lutte

Théâtre par la troupe Los Teatros
À partir de 15 ans - 12 € (pré-vente 10 €)
Réservations : 06 89 87 95 78
et 06 08 86 29 30
jlmillet@hotmail.fr
alainbousard1@gmail.com

■ HANDBALL

De retour du Maroc

Neuf jeunes joueurs du GSMH Guc hand ont été accueillis au Maroc par l'US Fès (Union sportive de Fès), du 9 au 13 avril, dans le cadre du jumelage entre les deux clubs.



► Les jeunes joueurs et les encadrants du GSMH Guc hand et de l'US Fès se sont retrouvés au Maroc du 9 au 13 avril dans le cadre du jumelage.

C'est en mars 2014 qu'un premier groupe de jeunes joueurs de l'équipe 1 des moins de seize ans s'était déjà envolé à destination de Fès pour concrétiser le jumelage alors naissant entre les deux clubs de handball. Devant la chaleur de l'accueil et les liens noués sur place entre les sportifs des deux rives de la Méditerranée, ce fut au tour des Martinéro-grenoblois de recevoir

leurs homologues en 2015. Cette année, c'est de nouveau un groupe de neuf joueurs de l'équipe des moins de seize ans et d'encadrants du GSMH Guc hand (entraîneurs, dirigeants et parents) qui a rejoint Fès, la troisième plus grande ville du Maroc, durant les dernières vacances scolaires du 9 au 13 avril.

De beaux échanges

« Ce jumelage, nous le voulons à la fois sportif, culturel et solidaire », résume Raphaël Musso, entraîneur de

l'équipe des moins de 19 ans et responsable de l'organisation du séjour. « Il s'agit tout autant de partager une passion : le hand, que de découvrir une autre façon de vivre ou de voir les choses. » Sur le plan sportif, les jeunes gens se sont entraînés ensemble dans le gymnase du complexe sportif où évolue l'US Fès qui est aussi un club omnisports. « Nous avons tous été surpris par la dureté du revêtement du terrain de hand qui est en béton ciré. Plusieurs d'entre nous s'en sont rendu compte en tombant par terre »,

raconte Romain, l'un des membres de l'équipe. « Il y a eu plus de peur que de mal ! », précise-t-il avec le sourire. Passées ces premières émotions, les jeunes gens ont partagé le plaisir de jouer ensemble et comparé leurs différentes techniques de jeu. « Un tournoi amical a même été organisé en notre honneur, avec l'équipe de Fès et une autre venant de la ville voisine de Sidi Kacem », raconte le jeune Maxence. Sur le plan touristique et culturel, la délégation a arpenté les ruelles de la vieille ville, la médina, et découvert le contraste avec la ville moderne. « Nous sommes aussi allés visiter la ville d'Ifrane, à 60 kilomètres de Fès, qui se situe au pied de la chaîne montagneuse du Moyen-Atlas. Dans le parc national, nous avons côtoyé les singes magots qui vivent en parfaite liberté dans la forêt de cèdres », relate Antoine, l'un des joueurs.

Dans un autre registre, solidaire celui-là, la délégation martinéroise s'est rendue dans un orphelinat qui accueille des jeunes de 5 à 15 ans pour leur remettre des vêtements, des chaussures, des fournitures scolaires, des jeux et des friandises collectés avant le départ. « Malgré le barrage de la langue, nous avons communiqué par de larges sourires », explique Félix, un autre handballeur. Quant à Farid Raïmi, leur entraîneur, également joueur en équipe de Nationale 1, il constate que ce séjour de cinq jours a été « riche en termes d'échanges » et que ce jumelage est une belle réussite et consolide encore plus l'amitié entre les deux clubs ♦ FR

■ DES TITRES ET DES MÉDAILLES !

Le club martinérois de force athlétique a participé au championnat de France les 9 et 10 avril dans la région de Saint-Étienne (Loire). Le champion du monde, Sofiane Belkesir (- 105 kg), accroche à son cou la médaille d'or en soulevant 810 kg au total sur les trois mouvements. Philippe Picot-Guerraud (- 83 kg), 4^e au dernier championnat d'Europe, remporte lui aussi le titre tricolore avec un total de 710 kg. Kader Baali (- 83 kg) monte sur la 3^e marche du podium en soulevant 660 kg en cumulé. Quant à Philippe Neto (- 93 kg), il devient vice-champion de France avec 707,5 kg. Avec ces nouveaux résultats, l'ESSM force athlétique confirme sa place de numéro un des clubs français ♦



■ 3^e RENCONTRE D'ESCALADE



L'École municipale des sports organise la 3^e Rencontre d'escalade mercredi 18 mai, de 13 h à 21 h, au gymnase Colette Besson. Cette compétition amicale s'adresse à tous les publics, des enfants à partir de quatre ans jusqu'au seniors et vétérans. Elle regroupe également les personnes dites valides et celles présentant des handicaps. La projection du film documentaire *Africa fusion*, à Mon Ciné (21 h), clôturera cette journée d'escalade. Inscriptions au service municipal des activités physiques et sportives avant le 11 mai ♦

Tél. 04 56 58 92 88 et 04 56 58 32 76

Journée

Voile

Samedi 28 mai, journée découverte de la voile à la base nautique de Cholonge (lac de Laffrey). Ouvert à tous. Renseignements et inscriptions au service municipal des activités physiques et sportives, tél. 04 56 58 32 76 ♦

■ SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mieux respirer, des solutions existent

Fruits d'un partenariat multiple, de nombreuses animations sont programmées sur la thématique de la qualité de l'air, symptomatique de la crise environnementale de ces dernières décennies. Inscrites dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, elles se prolongeront jusqu'au 25 juin.



Trafic routier, chauffage, brûlage des végétaux, mais aussi consommation à outrance, utilisation de produits nocifs... tout cela contribue à dégrader la qualité de l'air que nous respirons, et donc notre santé. Pour ne pas subir cette pollution sans précédent, des solutions existent. Cela passe par la prise

de conscience collective et des décisions des pouvoirs publics. C'est ce qu'explique clairement *Sh'air Irrespirable*, le film de Air Rhône-Alpes et de ses partenaires, qui sera projeté lors d'un ciné-débat à Mon Ciné le 2 juin à 19 h 30. Il expose les solutions envisagées par les acteurs et les citoyens engagés pour la qualité de l'air sur

le périmètre franco-italien du projet Alcotra. Ce territoire, dont l'agglomération grenobloise fait partie, est soumis à une forte pollution particulière, bien au delà du seuil réglementaire européen. On y voit entre autres le grenoblois Rémy Slama, directeur de recherche à l'Inserm*. Ce spécialiste interviendra égale-

ment lors du débat du jeudi 9 juin à l'espace culturel René Proby. Aux côtés d'autres chercheurs, il présentera notamment les résultats d'une vaste étude européenne qui confirme l'impact des polluants, et notamment des particules fines, sur la santé. Pourtant, il existe des solutions simples à mettre en œuvre pour mieux respirer chez soi. Comme fabriquer ses propres produits ménagers naturels et économiques, ce que proposeront les maisons de quartier Louis Aragon et Paul Bert. Ou encore privilégier la marche à la place de la voiture. Les habitants intéressés pourront participer à la réalisation des premières cartographies piétonnières de la ville.

Conférences, film, expositions, ateliers pratiques... La qualité de l'air sera décortiquée sous toutes ses coutures afin que chacun puisse comprendre comment améliorer celle qu'il respire, en intérieur comme en extérieur ♦ SY

Programme complet sur saintmartindheres.fr

Murier Classé

L'ensemble de la colline du Murier fera prochainement partie du Parc régional de Belledonne, PNR. « Peut être classé Parc naturel régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. » ♦

* Institut national de la santé et de la recherche médicale.

■ FOIRE VERTE DU MURIER : ET SI ON RESPIRAIT ?

Estampillée du logo de la Semaine européenne du développement durable, la Foire verte du Murier se veut un événement à la fois festif et ludique. Elle est en passe de devenir une manifestation à caractère écologique bien marqué dès la prochaine édition, dimanche 29 mai.

Lancer de bottes de pailles, course en sacs, balades... Oui, petits et grands pourront toujours s'adonner à ces jeux de plein air. Des animaux de la ferme feront également partie du tableau champêtre. Plus qu'un dimanche en famille sur la colline, la Foire verte du Murier devient une manifestation à caractère écologique. Une orientation légitime car la préservation de la col-

line, qui sera prochainement inclus dans le périmètre du Parc naturel régional de Belledonne, passe par une prise de conscience collective sur la dégradation de notre environnement. Le 29 mai, place sera donc faite aux animations ludiques avec notamment *Les amis de la débrouille chez cousine Mancpasd'air*, un spectacle scientifique de la compagnie Compas Austral. Chez mademoiselle Mancpasd'air, la douche coule toute la journée, les radiateurs sont au maximum et elle vaporise son appartement d'un parfum "senteur des îles". Sa cousine et un inventeur tenteront, avec l'aide du public, de lui montrer les bons gestes à adopter pour respecter la planète. Les enfants volontaires réa-

liseront des expériences sur la scène. La MJC Pont-du-Sonnant proposera de collecter et d'examiner des dépôts atmosphériques de particules magnétiques pour mettre en évidence des niveaux de pollution sur les sols, dans l'eau et dans l'air. Autres découvertes possibles : la fabrication de mini-fours solaires ou de bougies naturelles, des montées pédestres... Car il s'agit bien de se rendre compte de l'impact que peuvent avoir chacun de nos habitudes sur notre environnement et l'air que nous respirons ♦ SY

Programme complet sur saintmartindheres.fr



Couleurs Monde

Samedi 21 mai :
• 11 h - départ du défilé, parc Pré Ruffier. Déambulation par le square Jeanne Labourbe, la place Etienne Grappe, l'avenue du 8 Mai 1945 avant de revenir au parc.
• 13 h - ouverture officielle de la Fête des couleurs du monde.
• 19 h - lâcher de pigeons ♦



Des femmes et des hommes, des cultures, des couleurs... Le parc Pré Ruffier accueillera la première Fête des couleurs du monde samedi 21 mai. Et qui de mieux que les associations locales pour donner envie d'aller vers ces cultures qu'on ne connaît peu ou pas ? De l'Algérie à l'Arménie, en passant par le Portugal, le continent américain et les Antilles, ce sera l'occasion de découvrir les richesses des différentes cultures qui cohabitent

dans notre commune. De 10 h à 19 h, près d'une vingtaine d'associations auront à cœur de partager leurs costumes traditionnels, leurs chants, leurs musiques ou leurs danses. Une batucada brésilienne de Nova Geração Capoeira donnera le rythme à un défilé haut en couleurs. Ainsi, le groupe Akademia de France Russie CEI défilera en tenues traditionnelles parées de broderies, identiques à celle des peuples de Russie. Comme

pour les marches populaires dans les villages du Portugal au printemps, les amis de ses quatre associations paraderont sur le thème des fleurs de Madère. Autres folklores représentés, ceux de la danse country, berbère algérienne et russe, des chants de Kaladja...

L'idée étant de mieux se connaître quelle que soit sa culture d'origine, de s'ouvrir à l'autre et de développer l'amitié entre les peuples ♦ SY

À la demande de la ville et de la Métro, ErDF s'engage

La ville et la métropole ont demandé à ErDF information, transparence et des engagements sur un certain nombre d'enjeux.

Saint-Martin-d'Hères figure parmi les premières communes de l'agglomération concernées par l'installation des compteurs Linky. Aussi, face aux enjeux et aux interrogations suscitées auprès des habitants, le Conseil municipal a adopté une motion portant sur les compteurs Linky (ErDF) et Gazpar (GrDF) lors de la séance du 1^{er} mars dernier. Soulignant les préoccupations qu'ils ont fait émerger « *en matière de santé publique, de problématiques économiques et sociales, de protection des libertés individuelles et de sécurité des données ainsi que des problématiques d'emploi* » ; l'assemblée délibérante demandait « *préalablement à toute installation, à ErDF et GrDF de donner toutes les informations utiles à la compréhension du déploiement de ces compteurs communicants aux usagers et aux communes* ».

Dans le même esprit, ErDF a également été sollicité afin qu'il organise une information précise en direction des habitants, sous différentes formes, dont une réunion publique qui s'est tenue le 29 avril dernier à la salle Fernand Texier. Interpellé à ce sujet par plusieurs maires des com-



munes de la métropole dont Saint-Martin-d'Hères, Christophe Ferrari, président de la Métro – qui est l'autorité organisatrice de l'énergie –, a sollicité ErDF afin que des engagements et compléments d'information soient apportés en matière de gestion des impayés, d'information, de santé, d'emploi, de

confidentialité et de dysfonctionnements électriques qui pourraient être liés aux nouveaux compteurs. Nous publions ci-dessous, en extraits, les réponses fournies à la Métro par ErDF.

Motions

Énergie

Le 1^{er} mars, le Conseil municipal adoptait deux motions : l'une demandant à ErDF « d'informer les usagers et les communes préalablement à toute installation des compteurs Linky » ; l'autre réaffirmant sa volonté « de voir se développer un monopole public national de production, transport, distribution et commercialisation d'énergie » ♦

L'assurance qu'aucune coupure d'électricité pour impayés ne sera pratiquée par ErDF automatiquement et à distance par le biais du compteur Linky.

Réponse d'ErDF - Aucune coupure pour impayés n'est réalisée sans contact avec le client ; c'est un engagement qui relève du catalogue des prestations défini par la Commission de régulation de l'énergie et qui s'impose à tous les fournisseurs et au distributeur, et cela est inchangé avec le compteur communicant.

L'accès facilité à une information détaillée par les usagers en amont de l'installation du compteur Linky dans leur foyer.

ErDF - Rencontre en mairie au moins deux mois avant la pose du 1^{er} compteur dans la commune pour définir les modalités les plus appropriées d'information des services et des administrés ; envoi d'un courrier d'information individualisée et actualisée à chacun des administrés, 30 à 45 jours avant l'arrivée du compteur, précisant le nom de l'entreprise de pose, les modalités de prise de rendez-vous, ainsi que l'accès à l'information par le lien internet www.erdf.fr/linky et par n° vert 0 800 54659 ; accompagnement pendant le déploiement pour délivrer une information utile et répondre aux questions sur le terrain.

La garantie de l'innocuité de la technologie des Courants porteurs en ligne (CPL) employée par le compteur Linky.

ErDF - Émissions sur le câble électrique : la transmission des signaux CPL doit répondre à des normes européennes qui limitent les niveaux d'émission maximum autorisés pour chaque basse fréquence. Pour les CPL bas-débits comme haut-débits, les niveaux maximum d'émission sont de l'ordre de 1 volt dans la bande active, la plage de fréquence utilisée pour la transmission des signaux (63 kHz pour Linky), soit la basse fréquence. En dehors de cette bande, les émissions ne doivent pas dépasser un niveau de l'ordre de 100 µVolts, ce que le compteur Linky respecte scrupuleusement. Ces niveaux très bas permettent de garantir que les appareils électriques ne seront pas affectés par les communications CPL.

Émissions dans l'air : le compteur n'émet pas d'onde radio. Comme tout appareil électrique, il engendre un rayonnement électromagnétique. Ces émissions sont soumises à des limites fixées réglementairement visant à assurer la santé des personnes. Les seuils électriques rayonnés par Linky sont en dessous des seuils mesurables. Il communique environ 1 minute par jour. On peut donc conclure à l'innocuité de la technologie.

Le maintien de l'emploi, notamment local, au terme du déploiement des compteurs.

ErDF - Pour les activités en décroissance, en particulier pour les entreprises assurant actuellement la relève des compteurs, ErDF travaille avec elles dans le cadre de la sous-traitance responsable pour leur permettre de s'adapter, sachant que le changement se fera sur plusieurs années et que nombre d'entre elles se positionnent sur les appels d'offres pour les prestations de pose. Pour ce qui concerne les emplois internes à ErDF, nous avons d'abord à faire face à un surcroît d'activité pendant la période du déploiement avant de mesurer l'effet des activités en décroissance.

La garantie de la confidentialité des données recueillies par Linky et l'assurance de leur protection contre d'éventuelles malveillances.

ErDF - Le compteur Linky enregistre des consommations globales en kWh d'un logement. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système. Seules les informations de consommations agrégées à la maille du logement sont relevées. Conformément aux recommandations de la CNIL, la courbe de charge ne peut être enregistrée qu'avec l'accord du client. Les données de consommation appartiennent aux clients et ne peuvent

être vendues. Le client est seul propriétaire des données de comptage et son consentement doit être explicitement donné pour la collecte de courbe de charge, pour en fournir les données de courbe de charge à un fournisseur ou à un tiers de son choix, pour autoriser le fournisseur ou le tiers à la traiter.

L'information des usagers sur de potentielles incompatibilités entre le compteur Linky et d'autres appareils électriques pouvant conduire à des dysfonctionnements.

ErDF - En aucun cas l'installation du compteur Linky ne peut être la cause d'un dysfonctionnement d'un appareil électrique n'utilisant pas le CPL. Pour ce qui est des appareils utilisant le CPL, la bande de fréquence utilisée par Linky est réservée pour la communication en CPL des distributeurs et n'empiète pas sur les CPL à usage domestique qui utilisent d'autres bandes de fréquence.

Au regard des engagements pris par ErDF, le Conseil métropolitain a adoptée, le 1^{er} avril dernier, un vœu par lequel il « *prend acte des engagements d'ERDF, confirmés au cours de nombreux échanges intervenus récemment à ce propos, et sera vigilant quant à leur respect* » ♦

■ ANAÏS CHEVALIER



© Dauphinotique

« Le biathlon répond à mon besoin de bouger, de me dépenser en permanence tout en demandant beaucoup de concentration avec le tir qui rajoute en plus du piment à la course ! » Rapidement son entraîneur décèle chez elle des capacités importantes. Elle intègre alors un sport étude à Villard-de-Lans et commence sa carrière dans le haut niveau. En catégorie junior, la jeune fille rafle quatre médailles en cinq ans dans différentes épreuves. Elle participe au JO de Sotchi en 2014, « une expérience inoubliable, avant je regardais les JO devant mon téléviseur et je rêvais d'y participer, alors me retrouver à Sotchi a été une vraie fierté. » Aujourd'hui, l'athlète est rentrée dans la catégorie des grands, « c'est ma deuxième année chez les seniors, je fais partie de l'équipe des douanes françaises. » Elle suit un entraînement intensif tout en étant inscrite à l'université, à l'Ufraps, dans un cursus aménagé où les cours sont concentrés sur deux mois. « Je m'entraîne tous les après-midi, le printemps et l'été je fais du ski à roulette, du VTT, de la course à pied, de la musculation, c'est très intense ». À 23 ans, sa vie est rythmée par les entraînements, les évaluations et les com-

pétitions, « nous sommes dans une bulle, très protégés, c'est un monde à part, un peu en dehors de la vie réelle. » Le sport de haut niveau c'est aussi un investissement à 200 % : « Il faut avoir l'esprit de compétition et l'envie de gagner ». Il y a peu de place pour le reste, mais qu'importe, Anaïs est passionnée et sait aussi que la carrière d'une sportive de haut niveau est courte, que les années qui viennent vont être essentielles dans son parcours. Elle prend énormément de plaisir lors des compétitions, « le plus difficile à gérer pour moi ce sont les évaluations en amont, c'est assez stressant... » L'entourage aussi est fondamental, ses parents, ses différents entraîneurs, Julien Robert, Thierry Dusserre et François Simond, le directeur technique de l'équipe de France douane de ski « qui est toujours présent pour nous remonter le moral ».

Anaïs rêve d'être sélectionnée au JO de Corée du Sud en 2018, de finir sa carrière en beauté et de partir d'elle-même lorsqu'elle aura été au bout de ses capacités pour écrire ensuite une nouvelle page de sa vie... ♦ GC

Dans la ligne de mire

Passionnée et volontaire, aucune demi-mesure n'est possible dans la vie d'Anaïs Chevalier et dans sa pratique à haut niveau du biathlon. Plusieurs fois médaillée, cette athlète vit au rythme des sélections et des compétitions, sans jamais perdre l'envie de gagner et de se surpasser.

Le sport se pratique en famille chez les Chevalier. Anaïs a été initiée ainsi à de multiples activités de plein air, randonnée, ski alpin, vélo... pour la plus grande joie de cette jeune fille qui n'a jamais su rester en place. À l'école, elle découvre le ski de fond, enthousiasmée par cette nouvelle discipline, elle décide d'intégrer un club. « On m'a fait essayer le tir, j'ai accroché de suite et c'est comme ça que j'ai débuté le biathlon, complètement par hasard ! » Ce sport d'hiver est né dans les pays nordiques, où les militaires se déplaçaient et effectuaient des exercices de tir skis aux pieds. Cette pratique alliant prouesse physique et exercice de précision avec le tir à la carabine correspond à Anaïs :



© Nils Louma

■ CLÉMENT CONTE ET AMANDINE PAURON



© PPA

Doublé gagnant sur le tatami

Amandine a 16 ans, Clément en a 17 et tous deux ont été sacrés champions de France scolaire le 24 mars dernier à Nevers. Portrait croisé de ces deux espoirs martinérois du judo, au parcours totalement différent.

Ce qu'ils retiennent de cette compétition scolaire à Nevers où ils ont décroché leur premier titre national ? « La joie qu'on a eu à l'annonce du podium pour l'équipe ! » Les résultats en individuel ne comptaient pas vraiment. « On savait qu'on rapportait quinze points à nos coéquipiers et des places dans le classement, c'est tout », confient-ils presque en chœur. L'esprit d'équipe, c'est ce que Amandine Pauron et Clément Conte aiment avant tout dans le judo. « On ne peut pas être au sommet tout seul, il y a des gens derrière. On s'entraide en faisant travailler les défauts de l'autre par exemple. Mais si on perd, on ne peut en vouloir qu'à soi-même. » Alors cinq fois par semaine, ils enchaînent techniques de projection, contrôle au sol, musculation... en

plus de la course qu'ils pratiquent et des séances sportives programmées par le Pôle Espoir du lycée Vaucanson, qu'ils ont intégré.

Licenciés tous les deux à l'ESSM judo, ils pratiquent cet art martial depuis douze ans. « Je perdais tout le temps », avoue dans un sourire Clément, « mais j'ai eu un déclic en classe de quatrième : depuis je travaille beaucoup et fais attention à mon poids pour continuer de concourir en junior, de moins de 55 kilos. » Du côté d'Amandine, l'envie est venue en suivant son grand frère au club. « J'aimerais bien me mesurer à lui maintenant », lance-t-elle à son ami en rigolant, avant de poursuivre : « Depuis toute petite, je m'en sors bien. Quand j'ai connu mes premières défaites,

j'ai voulu tout arrêter. » C'était sans compter sur son fervent admirateur et coach mental, Pierre-Jean son père. « Il me suit à chaque compétition et c'est la seule personne qui va réussir à me calmer ». Souriante et gentille dans la vie, Amandine est différente sur le tatami. Elle devient « combattante, elle est là pour en découdre », d'après Clément. Elle dit de son camarade de jeu qu'on « peut compter sur lui ». Face à ses adversaires, elle le trouve « sûr de lui et courageux ». Même si ce dernier considère parfois injuste cet sport de combat où tout se joue en quatre minutes, parfois moins si l'on tombe sur les épaules. 240 secondes qui peuvent bouleverser un an de travail et tout remettre en cause. Et quoi que l'avenir en décide, ces jeunes Martinérois assurent leur avenir ailleurs que sur un tapis. Au mois de juin, Clément passera son bac, il espère travailler plus tard dans la police scientifique ou judiciaire. Aujourd'hui en seconde, Amandine pense déjà à intégrer l'armée.

S'ils se sont surpassés lors de ce championnat, ils restent lucides sur la suite des événements. « Les meilleurs sont sur le championnat fédéral », une échéance qui se rapproche pour tous les deux avec des objectifs de classement parmi les sept premiers pour Amandine, et le podium pour Clément. « Je rêve de faire de l'international et je ne peux y accéder que comme ça », explique-t-il. Dans la vie comme sur le tatami, « tout reste à faire, il ne faut pas se voir sur une autre planète ! » ♦ SY



© PPA



© PPA



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



LIVRAISON IMMÉDIATE



**VIVRE À
SAINT-MARTIN
D'HÈRES**

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements

**TVA
RÉDUITE**

**2 commerces
À VENDRE**

**Orphée
& Eurydice**
Votre source d'inspiration

**T3 à partir de 144 000 €* T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C104 Garage compris N°C201**

*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserves d'éligibilité aux aides à l'accès à la propriété

isère habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

**centre
médical
rocheplane**

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h. Tél. 04 76 60 73 73.

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence état civil samedi 14 mai.

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

Fermeture pour travaux du 4 avril au 18 juillet inclus.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sépard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conciliateur de justice

Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin. Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale.
Tél. 04 76 60 73 73.

Jurés d'Assises

Tirage au sort

En application de l'article 261-1 du code de procédure pénale, il sera procédé le 17 mai à 10 h au tirage au sort sur la liste électorale des 90 électeurs devant constituer la liste préparatoire du Jury d'Assises pour l'année 2016.

Cette opération aura lieu en Mairie, au service élections. Les personnes tirées au sort sur la liste électorale recevront un questionnaire qu'elles devront remplir avec le plus grand soin et renvoyer le plus rapidement possible à la Maison communale, service des élections.

La réponse au questionnaire est obligatoire. Les éventuelles observations sont admises dans la partie du questionnaire réservée à cet effet.

Atelier numérique

Le numérique à portée de tous !

Les ateliers numériques ont lieu les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h à la maison de quartier Gabriel Péri. Les rendez-vous jusqu'à l'été :

- **Vendredi 13 et samedi 14 mai :**
CinéLab ou comment réaliser des vidéos à effets spéciaux.
- **Vendredi 20 et samedi 21 mai :**
Multi-thèmes pour faire ce que l'on a envie.
- **Vendredi 27 et samedi 28 mai :**
BricoLab spécial fête des parents.
- **Vendredi 3 et samedi 4 juin :**
GameLab pour découvrir les serious games dans le cadre de la Semaine du développement durable.
- **Vendredi 10 et samedi 11 juin :**
RobotLab et CodeLab pour programmer des robots.
- **Vendredi 17 et samedi 18 juin :**
MusicLab, "Faites de la musique !"
- **Vendredi 24 et samedi 25 juin :**
Un peu de foot !, avec au programme jeux vidéo, personnalisation de T-shirt, robots foot...
- **Vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet :**
GameLab, "On fête les vacances !"

Semitag

Travaux de nuit sur le réseau

Depuis le 11 avril et jusqu'au 10 juin, la Semitag effectue des travaux de nettoyage et curage des drainages de la plateforme tramway de l'agglomération grenobloise. Afin de ne pas interrompre la circulation des tramways, de limiter les risques d'accidents encourus par les agents et les effets sur la circulation, un arrêté préfectoral autorise, à titre dérogatoire, l'exécution des travaux de nuit, à savoir de 20 heures à 5 heures, à l'exclusion des week-ends et jours fériés.

La Semitag et l'entreprise chargée de réaliser les travaux doivent informer les riverains des zones concernées sur la nature et la durée des opérations bruyantes prévues.

P'tit sou de Péri

Grande vélo-parade

Jeudi 26 mai, l'association de parents d'élèves P'tit sou de Péri, en partenariat avec la maison de quartier Gabriel Péri, organise une grande vélo-parade ouverte à tous les Martinerois de "0 à 110 ans". Un événement qui s'inscrit dans la lignée de l'opération "Allons à l'école à vélo" proposée par l'Association de développement des transports en commun (ADTC), et qui vise à promouvoir les déplacements à bicyclette plutôt qu'en voiture. Vélos, remorques et autres objets roulants (sans moteur) sont bienvenus.

Rendez-vous est donné sur le parvis de la maison de quartier Gabriel Péri avec, au programme :

- **De 15 h à 17 h :** ateliers ludiques autour du vélo
- **À 16 h 30 :** goûter partagé
- **À 17 h 30 :** départ de la vélo-parade pour une déambulation festive dans les rues, le long d'un parcours de 4 km
- **À 18 h 30 :** apéro-concert dans le parc des Abeilles.

Concours des maisons et balcons fleuris

Inscrivez-vous !

L'objectif de ce concours est d'encourager et de développer l'embellissement de la commune grâce à des actions de fleurissement et d'aménagement paysager visibles de la rue. Afin d'offrir un cadre de vie encore plus agréable et de compléter l'effort de la ville, prenez vos bêches, râteaux et arrosoirs et laissez faire votre imagination ! Un peu d'eau, quelques graines et du travail, et la nature fera le reste...

Nom et Prénom :

Adresse :

Souhaite m'inscrire au concours dans la catégorie :

- Maisons ☐
- Balcons - Terrasses ☐
- Commerces, hôtels, restaurants, entreprises, hébergements touristiques... ☐

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter tous les termes.

Date :

Signature :

À renvoyer ou déposer au service vie locale

135 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères

Règlement

Article 1 - Participation

Le concours est ouvert :

- À tous les Martinerois, propriétaires ou locataires de leur maison ou appartement.
- Aux commerces, hôtels, restaurants, entreprises, hébergements touristiques...
- Les participants acceptent que des photos du fleurissement soient réalisées à partir de la voie publique et que ces photos soient utilisées librement par la commune (journal municipal, site Internet de la ville...) sans aucune contrepartie.

Article 2 - Inscriptions

Les inscriptions sont gratuites et se font auprès de l'accueil du service vie locale.

Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessus et de le remettre au service vie locale avant le 20 juin 2016.

Article 3 - Catégories

Le concours comporte trois catégories :

- Maisons
- Balcons - Terrasses
- Commerces, hôtels, restaurants, entreprises, hébergements touristiques...

Le fleurissement doit être obligatoirement visible de la voie publique.

Article 4 - Organisation du concours - Critères de sélection

- Le jury sera composé de 3 à 5 personnes (élus, techniciens, professionnels).
- La visite du jury aura lieu entre fin juin et début juillet 2016 sans information ou avis préalable.
- Les critères de sélection seront essentiellement liés à la propreté et à l'entretien, aux compositions qualitatives des fleurs et des végétaux, à l'effet d'ensemble.

Article 5 - Résultats et récompenses

- Les récompenses seront attribuées suivant le palmarès établi par le jury qui a seul autorité en la matière.
- Les lauréats seront informés par courrier de leur classement, et de la date de remise officielle des prix par la municipalité qui aura lieu en fin d'année.

Pour chaque catégorie, trois prix seront attribués et remis sous forme de bons d'achats :

- 1^{er} prix : 70 €
- 2^e prix : 50 €
- 3^e prix : 30 €

Tous les participants recevront un diplôme les remerciant de leur contribution au fleurissement de la ville.

Un concurrent ayant gagné le 1^{er} prix dans l'une ou l'autre catégorie, est classé hors concours pendant 1 an.

Article 6 - Qualité environnementale

Il est recommandé aux candidats de privilégier le jardinage raisonné : diversité des végétaux, plantes locales, entretien sans produit phytosanitaire, paillage des parterres, récupérateur d'eau et composteur pour les jardins, protection de la petite faune par introduction de plantes mellifères ou nectarifères, nichoirs, etc.

Article 7 - Critères de jugement

Les réalisations seront jugées en fonction des critères tels que :

- les plantes et fleurs naturelles, annuelles ou vivaces, arbres et arbustes : créativité, diversité, qualité, entretien, développement,
- l'intérêt esthétique des compositions et aménagements : harmonie des couleurs, répartition des formes et des volumes, originalité, renouvellement des compositions d'une année à l'autre,
- la gestion écologique des parterres et des jardins est appréciée pour les techniques d'entretien respectueuses de l'environnement et le choix des essences,
- l'intégration dans l'architecture, la mise en valeur par des éléments décoratifs et de supports.





SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

Encore **+** de places de stationnement

ET TOUJOURS MOINS CHER !

NOUVEAU !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77